UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Analyse socio-anthropologique des conditions de vie des femmes burundaises migrantes vers Oman de 2016 à 2020

BIGIRIMANA,Félix

2023-07
UB
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/403

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
MASTER EN « SOCIO-ANTHROPOLOGIE »

ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES BURUNDAISES MIGRANTES VERS OMAN DE 2016 à 2020

Par :

Félix BIGIRIMANA

Mémoire

présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de
Master en Socio-Anthropologie

MEMBRES DU JURRY:

Président : Prof. Simeon BARUMWETE

Directeur : Dr. Rénovate IRAMBONA

Secrétaire : Pr. Viator NZIBAVUGA

Bujumbura, Juillet 2023

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

Président du jury : Prof. Siméon BARUMWETE

Directeur : Dr. Rénovate IRAMBONA

Secrétaire : Prof. Viator NZIBAVUGA

DEDICACE

A

Ma chère épouse

Mes parents ;

Mes frères et sœurs ;

Tous mes beaux-frères ;

Tous mes oncles ;

Tous mes cousins et cousines ;

Tous ceux qui me sont chers.

REMERCIEMENTS

En guise de reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidé tout au long du cursus académique, je leur adresse mes sincères remerciements.

J'adresse de prime abord mes remerciements à la commission scientifique pour avoir accepté mon sujet de recherche. Il revêt une importance capitale à remercier Dr. Rénovate IRAMBONA qui a accepté de diriger ce mémoire du début à la fin. Ses recommandations, ses considérations, ses suggestions, ses encouragements, sa disponibilité et sa rigueur scientifique m'ont d'avantage servi de guide.

Mes remerciements s'adressent également à tous les professeurs de Master en Socio-Anthropologie qui ont contribué à ma formation tant scientifique qu'humaine.

J'exprime mes reconnaissances à l'endroit de toute ma famille pour sa contribution tant matérielle que morale depuis la première année primaire jusqu'où je suis aujourd'hui.

Que toute personne morale ou physique qui, de près ou de loin a contribué dans la réalisation de la présente recherche, y trouve l'expression de ma gratitude.

Félix BIGIRIMANA

RESUME

Au Burundi, la migration externe de travail des femmes est porteuse d'enjeux importants tant sur le plan politique que socio-économique, du fait qu'elle constitue une stratégie d'adaptation et de recherche perpétuelle d'amélioration des conditions de vie individuelles et familiales.

La présente étude réalisée à partir des données récoltées sur terrain auprès des femmes migrantes et autres personnes impliquées à ce phénomène se propose d'explorer les conditions de vie des femmes burundaises qui migrent vers Oman. Les investigations sont faites à partir d'un cadre théorique, et une analyse socio-anthropologique a été faite pour découvrir les motifs à la base de ce départ des femmes vers Oman et d'identifier les défis y relatifs.

Malgré les obstacles, notamment liés au genre, auxquels ces travailleuses migrantes sont confrontées au moment du trajet et pendant leur réintégration dans leurs familles d'origine, elles restent actrices du développement économique individuel, familial et communautaire. Etant donné que des stéréotypés, des jugements de valeurs, les images négatives apportés aux émigrées les maintiennent dans une position qui ne leur donne pas honneur dans la famille, ces émigrées continuent à combattre pour la recherche de leur indépendance, de leur autonomie et de leur reconnaissance dans la société. Cependant l'émigration met en question les rôles et statuts sociaux et entraine donc une relative insécurité. Bref, la migration des femmes vers Oman reste relative car ces dernières font face à des problèmes socio-économiques divers et la réussite de leur voyage n'est pas totale.

Mots clés : Migration, Enjeux sociaux, Réintégration, Réseaux migratoires, Système social, Relation sociale, Domination, Famille.

ABSTRACT

The external migration of labor women in Burundi raises the importance of issues both politically and socio-economically. It constitutes the strategy of adaptation for the living conditions in families and also it looks for the improvement of those conditions. This study is based on the data collected from the women migrant and other people who are involved in this phenomenon. Moreover, it aims to explore and understands the lives of women from a migratory perspective in the logic of the socio-economic development of their households. Throughout this study investigations are made from a theoretical framework and a socio-anthropological analysis which has been done to discover the reasons behind this departure of women to Oman and identify the related challenges.

Despite the obstacles, particularly related the gender, which these migrant workers face during trajectory and their reintegration into their origin families, they remain actors in the economic development of individuals, families and communities. The stereotypes, value judgments and negative images brought to emigrant maintain them in a position that does not give honor to them in the family; but these women continue to fight for searching their independence, their autonomy and the recognition in society. However, emigration calls into question social roles, their status and therefore leads to relative insecurity. In short, the migration of women to Oman remains relative because those migrant women face various socio-economic problems and success of their voyage is not total.

Keywords: migration, social issues, reintegration, migratory networks, social system, social relationship, domination, family.

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY **i**
DEDICACE **ii**
REMERCIEMENTS **iii**
RESUME **iv**
ABSTRACT **v**
TABLE DES MATIERES **vi**
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS **ix**
AVANT-PROPOS **x**
0. INTRODUCTION GENERALE **1**
0.1. Motivation du choix du sujet 3
0.2. Délimitation du sujet 4
0.3. Problématique 5
0.4. Objectifs de la recherche 7
PREMIERE PARTIE : ETAT DE L'ART ET METHODOLOGIE **8**
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL **8**
I.1. Revue de la littérature 8
I.1.1. Les approches micro-individuelles 8
I.1.2. Les approches macro-structurelles 10
I.1.3. Les réseaux migratoires et capital social 11
I.1.4. Les théories des attentes et des valeurs 12
I.1.5. Les rapports de genre dans la migration 12
I.1.6. Evolution de la migration féminine. 13
I.1.7. Des spécificités pour des migrations féminines. 14
I.2.Elucidation des concepts clés 14
I.2.1.La migration 14
I.2.2. Enjeux sociaux 15
I.2.3.Réintégration 15
I.2.4. Réseaux migratoires 16
I.2.5. Système social 17
I.2.6. Domination 17

CHAPITRE II. CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES. 19
II.1. Technique d'entretien 19
II.2. Terrain du travail 20
II.3. La pré-enquête 20
II.4. Accès au terrain 20
II.5. Technique d'échantillonnage 21
II.6.Approche théorique 22
DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION DES SUJETS, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE 24
CHAPITRE I : PRESENTATION DES SUJETS 24
I.1. Premier Cas : KASO 24
I.2. Deuxième Cas : NDUCO 26
I.3. Troisième Cas: MANE 27
I.4. Quatrième Cas : NTA 28
I.5. Cinquième Cas : MUHA 30
I.6. Sixième Cas : BIDO 31
I.7. Septième Cas : NDISO 34
I.8. Huitième Cas : NIJO 35
I.9. Neuvième Cas : NDA 37
I.10. Dixième cas : BARE 38
CHAPITRE II : CONDITIONS DE VIE DES FEMMES AVANT LEUR MIGRATION 41
II.1. Les caractéristiques fondamentales des ménagers 41
II.1.1. Le niveau de vie du ménage 41
II.1.2 la situation de l'emploi dans les ménages des migrantes 42
II.1.3.La situation d'activité de la femme dans le ménage 42
II.2. Les difficultés rencontrées dans les ménages 43
II.3. Les facteurs déterminants de la migration des femmes vers Oman. 44
II.3.1. La recherche de l'argent 44
II.3.2. Contribution à l'autonomisation de la femme 45
II.3.3. L'émigration pour des conflits familiaux 46
II.3.4. Les contraintes démographiques 46

II.3.5. Information 47
II.3.6. Le manque d'emploi 48
II.3.7.Le lieu de destination de la migrante 48
CHAPITRE III. DYNAMIQUE RELATIONNELLE DES MIGRANTES AVANT, PENDANT ET APRES LEURS SEJOURS A L'ETRANGER 50
III.1. La vie relationnelle des migrantes avant le départ vers Oman 50
III.1.1.La prise de décision de la migration 50
III.1.2. La recherche des documents 51
III.1.3. Le recrutement des migrantes 52
III.1.4. La prise en charge des frais de déplacement 53
III.2. La vie relationnelle des migrantes pendant le voyage et leur intégration dans les milieux de séjours à l'étranger 54
III.2.1. Les acteurs de la migration 54
III.2.2. La vie des migrantes dans les pays de transit 55
III.2.3. Intégration des migrantes dans les milieux de séjours 55
III.2.3.1. La cohabitation sociale dans le pays d'accueil 56
III.2.3.2.La langue 56
III.2.3.3. L'habillement 57
III.2.3.4. La religion 57
III.2.3.5. L'envoi des fonds des migrantes 58
III.2.3.6. Impacts sociaux des transferts des migrantes burundaises 59
III.3. La réintégration des migrantes dans leur pays d'origine 60
III.3.1. L'accueil dans la famille 60
III.3.2. La stigmatisation des femmes émigrées 61
III.4. Les activités après leur réintégration dans le milieu d'origine 62
CONCLUSION GENERALE 64
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 68
ANNEXES 79

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT : Bureau International du Travail

BM : Banque Mondiale

ECAM4 :Quatrième Enquête Camerounaise Auprès des ménages

EICVMB : Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi

CTAB : Culinary Training Agency Burundi

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

ISTEEBU : Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi

ITFMB : Impact des Transferts des Fonds des Migrantes Burundaises

ONGs : Organisations Non-Gouvernementales

ONU : Organisation des Nations Unies

OPJ : Officier de la Police Judiciaire

RDC : République Démocratique du Congo

RTNB : Radio-Télévision Nationale du Burundi

SCD : Stratégies de Croissance d'Emploi

SNR : Service National de Renseignement

TFMB : Transfert des Fonds des Migrantes Burundaises

TPE : Très Petites Entreprises

VIH/SIDA : Virus d'Immuno-déficience Humaine/d'Immuno-déficience Acquise

AVANT-PROPOS

Le présent travail rentre dans le cadre de l'obtention d'un diplôme de Master en Socio-Anthropologie. Il étudiera les conditions de vie des femmes burundaises migrantes vers Oman de 2016 à 2020. L'idée de la rédaction de ce mémoire de recherche est venue après avoir constaté le départ massif des femmes vers Oman et qu'il y a des associations qui les aident.

En effet, depuis 2016, nous avons constaté des femmes qui abandonnent leurs familles pour chercher du travail à Oman et l'an 2020 marque l'accélération des mouvements des femmes qui migrent vers Oman. La migration des femmes vers Oman est devenue dans ce cas un moyen de diversification des ressources de revenues familiales. Le présent phénomène nous a fort intéressés parce que nous avions l'impression de comprendre s'il apporte des réponses aux problèmes économiques de la famille ou bien s'il sert de base pour déstabiliser les relations sociales dans les structures familiales

Cette étude se veut être une contribution devant permettre la mise en relief de différents obstacles, mais aussi les opportunités de ce mouvement migratoire féminin vers Oman. Ainsi des recommandations sont proposées pour donner une bonne orientation à cette migration afin de garantir la sécurité des migrantes au moment du trajet mais aussi au lieu de séjours à Oman

Les difficultés n'ont pas manqué. Elles concernent particulièrement la disponibilité des enquêtées qui sont censées de donner des informations nécessaires et fiables. Elles concernent également à la sécurité des enquêtées qui s'inquiétaient de la recherche. On ne peut pas ignorer ~~de~~ l'étendu du terrain de la recherche qui nous a couté très chers pour ce déplacement. Tous ces difficultés nous a obligé d'utiliser beaucoup du temps à la réalisation de ce travail.

0. INTRODUCTION GENERALE

Aujourd'hui dans le monde entier, les personnes se déplacent. Elles migrent pour échapper à la pauvreté, améliorer leurs moyens de subsistance et trouver de meilleures opportunités, ou pour fuir la guerre et la dévastation qui frappent leurs propres pays. En 2020, sur les 281millions (3,6% de la population mondiale) de migrants dans le monde, 48,1% étaient des femmes **(Mustapha, 2022).** Partant de cette analyse, les femmes représentent près de la moitié des migrants à l'échelle mondiale. La décision de prendre en main leur vie, entraine une augmentation des femmes sur le marché du travail. Le rapport de la commission des conditions de femmes **ONU (2006**), montre que depuis 1986, le taux de participation des femmes à la vie économique ne cesse d'augmenter. Ces femmes sont plus représentées dans l'économie informelle et dans les emplois non qualifiés. Un emploi décent pour ces femmes n'est qu'un rêve lointain car elles sont tenues à l'écart, condamnées à des emplois mal payés, mal protégés, ou traditionnellement considérés comme des emplois réservés aux femmes **(ONU, 2017).** La recherche d'un emploi plus décent, plus rémunérateur s'accompagne des processus migratoires tant pour les hommes que pour les femmes en quête de la meilleure condition de vie.

Dans la plupart des pays en développement, la migration constitue un des aspects les plus marquants de la vie. Selon **Mimche et al. (2009),** l'amplification des flux et la diversification des schémas migratoires sont des traits caractéristiques du processus migratoire de l'époque contemporaine. Ainsi donc, la migration de travail, qu'elle soit abordée du point de vue de la gestion des flux, de l'intégration des populations migrantes ou du lien entre migration, changement social et développement, elle reste un sujet d'actualité et un problème de société notamment en Afrique subsaharienne et au Burundi en particulier.

Depuis lors, l'on observe au Burundi une tendance relativement croissante des mouvements migratoires externes de travail des femmes. En effet, depuis le début des années 2016, l'on note une tendance de la féminisation des flux migratoires et l'implication de différentes catégories sociales dans ce processus. La féminisation des migrations compte parmi les cinq tendances clés du nouvel « âge de migration » **(Castles et Miller, 1998 :34).**

Cependant, différentes théories sont mises en évidence pour donner une orientation au présent travail :

D'abord, *la théorie du néoclassique*, qui stipule que les migrations résultent de la relation entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Celle-ci ne prend pas en compte les facteurs sociaux ou culturels mais de l'environnement économique et politique dans lequel évolue la potentielle migrante. En effet, les choix migratoires ne sont plus des décisions individuelles mais collectives prise dans une situation d'incertitudes ou d'imperfections des marchés au niveau du ménage ou de la famille.

Ensuite, *la théorie des réseaux migratoires.* Celle-ci met un accent particulier sur le rôle des réseaux dans la prise des décisions des migrantes et des formes de prise en charge dans l'intégration des migrantes dans leurs milieux d'origine (famille, amis, groupe ethniques).

Enfin, *la théorie relative au marché du travail*. Cette théorie réserve aux femmes migrantes les emplois domestiques, les emplois liés aux soins, à la prise en charge des personnes âgées et la prostitution. Cette théorie présente un avantage de souligner le caractère autonome des migrations des femmes cherchant à accroitre leur autonomie : financière, décisionnelle, ou même à échapper au contrôle social et familial. Cependant, quel que soit la forme de la migration, au Burundi, le mouvement migratoire (des femmes) récemment observé suscite des débats aux enjeux politiques, idéologiques, économiques et sociaux.

L'étude des conditions de vie des femmes qui se déplacent vers l'extérieur du pays pour des raisons du travail s'avère nécessaire pour la compréhension des stratégies mises en œuvre par ces dernières pour la réalisation de leur projet. Dans cette perspective, une compréhension approfondie de ce problème est un enjeu crucial, pour l'efficacité des actions visant à promouvoir une véritable politique migratoire.

Au Burundi, le départ des femmes vers l'extérieur du pays est un phénomène qui, traditionnellement, n'était pas observé ; car dans le contexte socio-culturel, la femme demeurait la maîtresse de la maison et ne s'occupait que des activités domestiques. Seuls les hommes considérés comme chefs de famille voyageaient pour la recherche de l'argent. Les filles quant à elles, coopéraient avec leurs mères dans les travaux domestiques. La mentalité traditionnelle montre que la femme ne détient pas de la force pour travailler. Et selon **ONU (1985 :25),** *« La femme est représentée comme celle qui reste au foyer et qui attend »*.

Différentes raisons sont à l'origine de ces mouvements comme le signale **Derreau (1976 ; 109) :** *« Les causes des migrations internationales peuvent être multiples, les uns sont les mêmes que celles des migrations intérieures : le surpeuplement, les crises politiques ou religieuses,*

l'organisation officielle notamment par des agences d'émigration publiques ou privées, les crises économiques dans les pays de départ et les contagions des aventures lointaines ». Ces causes sont en effet d'ordres naturels, sociaux et économiques**.** Elles constituent autant de mobiles incitant ou contraignant les hommes ou les femmes à se mouvoir.

Selon **Dollot (1964 :61),** *« Le phénomène migratoire concerne principalement les pays évolués et techniquement avancés. Par suite d'une insuffisante natalité, de l'essor industriel ou de la désertion des campagnes, le recours s'impose à la main d'œuvre étrangère dans certains secteurs clés de la production et de la transformation ».* Ce mouvement a des implications sur la vie socio-économique dans la famille en particulier et dans la société en général.

Toutefois, le départ d'un des membres de la famille (soit l'homme, soit la femme) entraine des nouvelles responsabilités à ceux qui restent au foyer, leur conférant des tâches qu'ils n'avaient pas au paravant. Ce qui est connu dans notre tradition la socialisation et la scolarisation de l'enfant sont en fait le plus souvent des responsabilités qui incombent à la femme, mais aussi partagées avec le père quand il est au foyer. Mais de toutes les façons, dans un foyer où la mère est absente, le père joue un double rôle, paternel et maternel, et assume des responsabilités supplémentaires.

Le présent travail s'articule sur deux grandes parties dont cinq chapitres : La première partie concerne l'état de l'art et un aspect méthodologique indispensable pour comprendre l'orientation de ma recherche. A cette issue, j'ai cherché à présenter le cadre théorique et conceptuel ainsi que l'aspect méthodologique.

La deuxième partie concerne la présentation, analyse des données et interprétation des résultats de la recherche. Cette partie est divisée en trois chapitres dont : La présentation des cas, la description du cadre de vie des femmes migrantes avant de partir vers Oman et dernièrement l'Accueil, Intégration et Dynamique relationnelle.

0.1. Motivation du choix du sujet

Le phénomène migratoire féminin m'a fort intéressé parce que je voyais qu'il est envisagé pour répondre aux problèmes économiques de la famille même s'il déstabilise les structures sociales. Puisque le retour des émigrées est fondé habituellement sur une nouvelle vie, c'est pourquoi je

voudrais comprendre les conditions de vie des migrantes tout au long de leur trajectoire, mais également de leur réintégration dans leurs familles d'origine.

La culture burundaise attribue des rôles différemment selon le genre. Il y a des rôles respectifs aux hommes et aux femmes. Le père et la mère incarnent des rôles différents et ils investissent de manière inégale dans les travaux domestiques et parentale. Certaines activités étaient strictement interdites à la femme mais autorisées à l'homme.

Jadis, ce sont les hommes qui voyageaient pour rechercher de l'argent, mais aujourd'hui les femmes ont pris conscience de la nécessite de travailler pour ne pas rester sous dépendance. L'autonomisation de la femme a éveillé l'esprit de la femme jusqu'à ce qu'elle fasse de voyages de longues durées.

Le travail alors oblige le chercheur d'avoir l'envie d'analyser, explorer la réalité sociale et sa variation afin contribuer à la recherche scientifique. Il constitue une base pour qui voudra réaliser une étude similaire, plus vaste et approfondie sur cette migration féminine. Alors dégager tous les défis liés aux conditions de vie des femmes dans une perspective migratoire dans une période allant de 2016 à 2020 reste ma principale préoccupation.

0.2. Délimitation du sujet

Du fait que le Burundi est vaste par rapport à mon sujet de travail, je ne pouvais nullement l'aborder ce sujet sur tout le territoire national sans le délimiter. Cette raison m'a poussé de le circonscrire dans le temps et dans l'espace : « Analyse socio-anthropologique des conditions de vie des femmes burundaise migrantes vers Oman de 2016 à 2020 ».

L'intervalle de 2016 à 2020 est une période qui est marquée par de mouvements migratoires féminins vers les pays Arabes, particulièrement à l'Oman. Ainsi, la limite inférieure marque la date où les premiers départs massifs des femmes vers Oman ont eu lieu et la limite supérieure marque l'accélération du nombre des migrantes. Donc, le sujet est cadré dans 5 ans car la plupart des migrantes retournent après 5 ans. Les recherches sont effectuées en Mairie de Bujumbura, la capitale économique.

0.3. Problématique

Le processus migratoire au Burundi date de très longtemps. Déjà pendant la période coloniale, les personnes aillaient travailler en Ouganda et en Tanzanie. Malgré la volonté des autorités de tutelle belge, les départs vers ces pays prirent une ampleur grandissante. Au cours de cette période, les personnes avaient besoin d'argent pour payer l'impôt et assurer la survie de leur famille **(Clotilde, 1988)**. Le phénomène migratoire s'est accéléré, des hommes et des jeunes garçons qui avaient de la force ont pu continuer à se déplacer à la recherche du travail, certains quittaient de la compagne pour aller en ville et d'autres se sont dirigées vers l'extérieur du pays où il y avait un besoin de main-d'œuvre en quantité suffisante. Selon **Guichaoua (1981 :36),** « pendant la période de la colonisation européenne, le caractère et l'étendue des mouvements migratoires se modifient considérablement. Les puissances coloniales imposent des mesures pour déplacer la main-d'œuvre vers les régions où l'on en a le plus besoin ». Des explications données par l'enquêté NIJO affirmaient que la plupart de tous ces migrants avaient l'objectif commun : *la recherche de l'argent dans le but d'assurer leur survie*. Les femmes n'avaient pas cette habitude de faire de longs voyages à la recherche du travail, mais cela ne justifiaient pas qu'elles ne sont pas impliquées au mouvement migratoire car la tradition montre que les mouvements migratoires connus par les femmes s'effectuaient au sein des familles.

Cependant, ces femmes sont davantage amenées à seconder les hommes pour subvenir aux besoins du ménage. Dès lors, face à des difficultés économiques majeures et par conséquent, certaines d'entre elles tentent de migrer de l'intérieur vers les villes ou centres urbains. Malgré la tradition qui limitait les mouvements et les activités des femmes, elles ont compris très vite la nécessité de travailler, et ont commencé à exercer différentes activités génératrices de revenus. La participation de ces femmes aux activités de débrouillardises serait comme l'unique moyen de répondre aux problèmes socioéconomiques qui hantent leurs familles. Malgré les différentes activités qu'elles exerçaient, la vie dans leurs ménages restait précaire à tel point que le processus migratoire depuis 2016 avait changé.

Selon le porte-parole du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique : « *En mairie de Bujumbura, les femmes quittaient la ville pour aller chercher du travail dans les pays arabes et elles y aillaient clandestinement. C'est un voyage compliqué car ces femmes provenaient des familles pauvres ; le recrutement et la recherche des documents*

sont à remettre en cause car ce voyage n'était pas autorisé officiellement et demandait beaucoup d'argent. Malgré l'interdiction de ce déplacement des femmes vers Oman elles ont continué à y aller » (Emission télévisée à la RTNB le 31/3/2021 à 21h45).

Au-delà des risques liés au voyage, cette migration féminine modifie le regard que l'on peut porter sur les femmes, sur leurs places dans les familles et les rôles qui leur étaient traditionnellement confiés. Cette migration s'est expliquée par la non satisfaction des conditions de vie dans la famille d'où elles préféraient même quitter le pays vers Oman (un des Pays Arabes) pour des raisons du travail espérant avoir une vie meilleure et assurer la survie de leur famille. Ces femmes quittaient le pays espérant que dans le pays d'accueil, elles trouveront une vie aisée par rapport à celle de leur pays d'origine **(Lee, 1966)**.

Alouane (1983 :29), dit que. « *L'émigration n'est pas le produit du hasard ou de la fatalité, c'est une réponse sociale à une situation sociale et à des structures socio-économiques données* ». Ce qu'Alouane présente est perçu comme hypothèses (attentes) de la part des migrantes mais qui nécessitaient une vérification. C'est dans cette logique que le déplacement de ces femmes pose des polémiques car l'atteinte de leurs objectifs peut être rompue même avant d'arriver au pays destinataire. Cela s'explique par le faite qu'il y a des femmes qui retournaient à mi-chemin sous contrainte car leur voyage n'était pas reconnu officiellement.

Dans cette perspective, il faut reconnaitre que cette forme de migration n'est pas définitive, elle est temporaire puisqu'un contrat de travail lie l'employeur et l'employé. Ce qui est anormal est que certaines de ces migrantes ne terminaient pas leur contrat et cherchaient comment retourner dans leurs familles. Le manque d'assistance socioéconomique aux femmes qui abandonnaient le travail suscitait des mécontentements à tel point que certaines des migrantes regrettaient de retourner au pays natal.

Leur regret résulte de l'échec qu'elles ont rencontré car dès le départ elles avaient l'espoir que l'arrivée au pays destinataire remédierait aux problèmes socio-économiques de la part de migrantes mais aussi de la part des familles d'origines. Dans ce cas, la réintégration de ces femmes est une situation problématique par la simple raison que certaines femmes partaient vers Oman sans consensus familial et avec des dettes contractées pour financer leur voyage. Au moment de leur séjour au pays destinataire ces femmes rencontrent plusieurs problèmes pouvant être sources d'une mauvaise réintégration dans leur ménage d'origine.

Ainsi, la question motrice de la présente recherche est la suivante: quelles sont les conditions de vie des femmes burundaises migrantes vers Oman ? De cette question jaillissent d'autres questions spécifiques:

- Quelles sont les raisons qui incitent des femmes à partir vers Oman ?
- Quel est le rapport entre le rythme du mouvement et la situation socio-économiques dans les ménages des migrantes ?
- Quelle est la dynamique relationnelle des femmes migrantes avant, pendant et après leur séjour à Oman ?

0.4. Objectifs de la recherche

➢ Objectif général

Explorer les conditions de vie des femmes burundaises qui migrent vers Oman depuis leur départ jusqu'à leur réintégration dans les familles d'origines.

➢ Objectifs spécifiques

- Présenter les informations socio-démographiques des interviewées.
- Mettre en évidence le cadre de vie des migrantes avant de partir vers Oman.
- Analyser la dynamique relationnelle des migrantes avant, pendant et après leurs séjours à Oman.

PREMIERE PARTIE : ETAT DE L'ART ET METHODOLOGIE

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

La mise en œuvre d'un cadre théorique et conceptuel constitue une étape importante au moment de la recherche en sciences sociales. Il permet d'expliquer les fondements et les bases de la démarche scientifique à suivre. Le but de ce chapitre est alors de présenter le cadre théorique de cette étude. Pour cela, il est d'abord utile de procéder à une revue de la littérature sur les enjeux majeurs de la migration de la population. Ensuite, le cadre conceptuel est présenté, ici les concepts-clés sont élucidés et expliqués.

I.1. Revue de la littérature

Du fait de la multiplicité et de la diversité des recherches sur le processus migratoire, il n'existe pas une théorie unique adoptée par l'ensemble des chercheurs sur la question. Au contraire les théories et les modèles de la migration sont multiples et se situent à diverses échelles d'analyse. Malgré les méthodologies et centres d'intérêt divergents, tous admettent une rationalité économique à la migration. Bref, les personnes vouées aux migrations cherchent souvent à améliorer leurs conditions de vie.

Depuis plus d'un siècle, différentes théories ont été développées (**Thomas, 2008).** Néanmoins, certaines abordent très peu la dynamique de la migration en général et de la migration féminine en particulier. Il se veut important de présenter les réflexions théoriques qui sont à la base de l'explication du phénomène.

Les théories des migrations sont résumées à partir de différentes approches classiques de l'étude des migrations, l'approche issue de la psychologie sociale et l'approche sociologique et géographique. Pour ne pas détailler ces approches, une synthèse qui les englobes tous est présentée.

I.1.1. Les approches micro-individuelles

L'une des premières approches explicatives des migrations tant internes qu'internationales s'est concentrée sur la prise de décision individuelle. En d'autres mots, la décision de quitter le milieu de résidence tient compte des coûts et les bénéfices liés à la migration que l'individu a

examinée. Cette approche est souvent associée au texte de **Sjaastad** publié en 1962, dans lequel il se propose d'identifier les coûts et les bénéfices et détermine « le retour sur l'investissement » résultant des migrations. En effet, la migration est considérée comme un investissement qui permet une augmentation de la productivité des ressources humaines, investissement qui comporte des coûts mais rapporte également des bénéfices. Les coûts sont alors soient monétaires, soient non monétaires.

L'apport le plus significatif de **Sjaastad** est certainement l'introduction de la notion de capital humain dans la théorie migratoire afin de contourner la difficulté liée à l'estimation des bénéfices. Le capital humain est définit comme l'ensemble des connaissances, des qualifications, des compétences et des caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être social et économique de la personne en vue d'accroitre la productivité du travail **(Guillaumont ,1979 :86).** Dans le sens le plus restreint, ce concept fait référence à l'ensemble des connaissances et des habiletés techniques que les individus mettent en œuvre pour la production des biens et des services.

Au niveau micro-économique, l'approche du capital humain sur les migrations attache une grande importance aux facteurs individuels. Cette notion recouvre une grande variété d'éléments observables et non observables. Parmi eux, le niveau d'éducation revêt un rôle essentiel. Mais des traits de caractères moins visibles peuvent également faire partie du capital humain de l'agent comme sa capacité d'adaptation ou sa créativité (âge, compétences, formation et stade dans le cycle de vie) qui interviennent dans la décision de migrer.

Cette idée appliquée à la migration dès les années 1960 a deux implications centrales. D'une part le niveau et les caractéristiques du capital humain ont une influence sur la propension à migrer. D'autre part, la migration peut en elle-même constituer une stratégie d'accroissement du capital humain. Le capital humain a, par ailleurs, une influence sur l'attitude face à la migration : Everett Lee marque, déjà en 1966, que plus une personne est formée, plus elle a de propension à prendre des risques, et donc à migrer.

Le texte de **Sjaastad** a ouvert la voie au cadre général présenté par **Lee** en 1966.Ce cadre se fonde sur les caractéristiques individuelles pour expliquer le volume, ainsi que les courants et contre-courants migratoires. Dans ce contexte la migration est perçue entant que résultat d'un

calcul individuel fondé sur ce que la migrante va gagner au pays destinataire et sur les mobiles qui influencent son départ (ce qu'on appelle facteurs d'attractions au lieu de destination et les facteurs de répulsion au lieu d'origine). L'un des grands mérites du modèle de Lee est d'introduire le concept d'opportunités intermédiaires entre le lieu d'origine et le lieu de destination. Bref, ce ne sont pas des caractéristiques objectives que les perceptions individuelles des lieux d'origines et de destination qui provoquent la migration. C'est en fait les contacts personnels et les sources d'information existant dans le lieu de destination. Nous ne sommes pas loin de la notion de réseaux migratoires qui devenait centrale dans les théories migratoires à partir des années 1980.

I.1.2. Les approches macro-structurelles

Les décisions de migrer ne peuvent pas se comprendre hors d'un contexte plus global. Une première approche a consisté à inscrire les mouvements migratoires dans un système impliquant la circulation des divers flux entre les lieux d'origines et de destination : flux de personnes, mais aussi flux des biens, des services et d'idées. Le schéma analytique de cette approche systémique tente d'identifier tous les éléments de l'environnement pouvant affecter les mouvements migratoires allant de l'environnement économique, à la technologie, à l'environnement social et enfin aux facteurs politiques. C'est ainsi alors que cette approche permet d'appréhender la migration non plus comme un mouvement linéaire et unidirectionnel, mais comme un phénomène circulaire imbriqué dans un système de relations d'interdépendances.

Une caractéristique inhérente à l'approche systémique est la circularité. Dans cette approche les facteurs macro-structurels dans le processus migratoire circulaire sont introduits. Mais d'un point de vue plus général, la migration féminine vers Oman répond d'abord et avant tout à la demande de main d'œuvre. **Sassen (1988**), présente les formulations les plus explicites des facteurs qui influencent la demande de main d'œuvre immigrante. Selon elle, l'immigration est un phénomène essentiellement urbain et concerne en particulier les grands centres urbains du monde développé. Le niveau de développement de l'Oman a incité beaucoup de femmes Burundaises. Ces dernières veuillent répondre à la demande de main d'œuvre féminine.

I.1.3. Les réseaux migratoires et capital social

Au-delà du capital humain si cher à la théorie néoclassique, il existe aussi le capital des réseaux et du capital social. La prise en compte des liens entre les connexions interpersonnelles et les migrations peut se rattacher aux concepts classiques de chaine migratoire d'une part **(OECD, 1978)** de capital social d'autre part **(Portes, 1998).** Dans ce cas, l'individu qui décidait de migrer est désormais considéré comme relié à une structure sociale constitué par la famille proche et élargie, par les personnes originaires de la même région, du même groupe culturel ou plus largement par des amis et connaissances. Ces réseaux sont à la fois des sources d'informations, des fournisseurs d'aides et d'appui pour le voyage et l'installation dans un pays de destination. On considère en général que l'existence des réseaux facilite la migration. Dans ce contexte, les liens communautaires et familiaux influencent la prise de décision sur base de différents facteurs comme: les affinités, l'information, la facilitation, le conflit et l'encouragement.

Cette approche est par la suite généralisée pour les recherches sur la migration dans les pays en développement, en particulier à propos des stratégies de survie et de la capacité de migrants à devenir des acteurs du changement **(De Haas, 2010).** En sortant de la vision individualiste et atomistique, il devient possible de concevoir la migration comme relevant d'actions collectives et familiales qui relient des migrants et de non-migrants dans un ensemble de relations que captent les nouvelles analyses centrées sur na notion de réseau.

Cette approche centrée sur les réseaux et capital social comme facteur positif a été critiquée entre autre par **Krissman (2005**). En particulier il considère que la notion de réseau migratoire développée par Massey est trop restrictive parce qu'elle se concentre sur les réseaux sociaux et familiaux provenant en grande partie des mêmes régions d'origine que celles des migrants. Selon Krissman, les réseaux incluent beaucoup d'autres acteurs qui agissent comme intermédiaires, soit aux frontières, soit dans les régions de destination. Ces acteurs peuvent être des employeurs qui cherchent de la main-d'œuvre migrante, mais aussi des trafiquants. Ainsi, tous les acteurs impliqués dans les réseaux migratoires ne sont pas que des facilitateurs, mais peuvent aussi être des exploiteurs. Certains rapports sur le trafic des êtres humains témoignent de vastes réseaux de passeurs souvent liés à des organisations des criminelles **(Skeldon, 2002).**

I.1.4. Les théories des attentes et des valeurs

La théorie des attentes et des valeurs développée met en place les fondations de nombreux développements des modèles de prise de décision. Elle s'éloigne de l'objectif d'identifier des traits psychologiques favorisant les migrations et se penche plutôt sur le processus de décision dans un contexte social donné. Sur base de cette théorie, le comportement des migrantes vers Oman se forme en fonction des attentes et des valeurs vis-à-vis du but qu'elles se donnent à atteindre et le comportement choisi dans ce cas seront celui qui a le plus de chances d'obtenir un résultat jugé positif. Cependant, différentes catégories d'attentes pertinentes dans le processus décisionnel migratoire sont présentées : richesse, statut, confort, stimulation (avoir des activités plaisantes), autonomie, et la moralité (croyances sur la bonne manière de vivre). Mais également au cours de ce travail il y a d'autres facteurs qui influencent la décision de migrer : les traits individuels, des normes sociales et culturelles, la propension à prendre des risques et la structure d'opportunité. Tout cela nous amène à comprendre que les migrantes ne sont pas totalement libres de leurs choix, il y a également des structures qui interviennent dans leur prise de décision.

I.1.5. Les rapports de genre dans la migration

Jusqu'ici, la littérature migratoire se conjuguait au masculin. Le numéro spécial de *l'International Migration Review* sur les migrations féminines dirigé par **Morokvasic (1984)**, rappelle que la migration est également féminine. L'approche porte surtout sur la diversité des destins des femmes migrantes à travers le monde en illustrant les nombreux cas d'exploitation de cette main-d' œuvre. Selon elle, la migration féminine peut être positive (émancipation, autonomie financière), mais elle peut aussi renforcer les inégalités de sexe. Malgré le plaidoyer de **Morokvasic**, il faut reconnaitre néanmoins que l'approche féministe appliquée aux migrations n'a pas complètement pénétré le champ migratoire dominant. Les revues de la littérature récentes font peu de place aux migrations féminines (par exemple **Massey et al. 1998).**

Toutefois dans la lignée de Morokvasic, le rôle des rapports de genre dans les décisions migratoires sera abordé dans l'optique d'une théorie spécifique de la place des femmes dans la société.

Cette construction théorique insiste sur la division sexuelle du travail, qui assigne aux femmes l'essentiel du travail domestique, les maintient dans une position subordonnée, restreignant leur mobilité géographique dans les zones de départ ou les confinant souvent à des emplois précaires dans les zones de migrations. Pour plusieurs auteurs, la position marginale des femmes sur le marché du travail résulte d'arbitrages familiaux qui maintiennent les inégalités entre les sexes **(Tienda et Booth, 1991).**

I.1.6. Evolution de la migration féminine.

Au long des années, les femmes sont émigrée, parfois seules comme les Espagnoles dans les années 1950. Le plus souvent, elles sont accompagnées par leurs conjoints où elles les rejoints dans le cadre de regroupement familial. Cette question des migrations des femmes est restée une réalité peu connue en France comme dans la plupart des pays occidentaux. L'image de l'homme migrant seul pour des raisons économiques ou politiques restait prégnante dans les représentations de l'immigration.

Pourtant, la migration des femmes ne cesse de croitre depuis plusieurs décennies et marque ainsi un changement conséquent dans le profil de l'immigration dans le monde. De plus en plus les femmes, les jeunes célibataires ou ayant déjà une famille à charge, partent seules à l'étranger et s'installent plus ou moins durablement. C'est une des nouvelles particularités des migrations d'aujourd'hui. Cette réalité s'explique principalement par deux facteurs : l'aspiration des femmes à gagner plus d'indépendance à travers la migration, le fait que les femmes sont parfois plus qualifiées que les hommes pour répondre à certains emplois dans le secteur où les pénuries de main-d'œuvre sont fortes, comme les services particulières ou dans l'éducation, la santé et l'action sociale

Si la migration masculine est rapidement devenue un objet d'étude privilégié, la migration féminine a d'abord été perçue comme une migration d'accompagnement et peu étudiée **(Gugler et Ludwar, 1992).** Il est vrai qu'au cours de la période postcoloniale, le développement industriel en Afrique Sub-saharienne a déclenché d'importants mouvements masculins. Actuellement les migrations féminines sont en expansion dans la plupart des pays d'Afrique et sont liées aux difficultés économiques que rencontrent les populations.

I.1.7. Des spécificités pour des migrations féminines.

Pour autant, les femmes sont plus vulnérables que les hommes avant, pendant et après leur migration, aussi bien en termes de sécurité et de besoins psychologiques et d'accès aux services et aux droits. La féminisation ne s'est toutefois accompagnée de politiques qui tiendraient compte des difficultés particulières qui se posent aux femmes migrantes : accès au marché du travail, déqualification professionnelle, exploitation financière, précarisation, non-paiement des salaires, enfants à charge, mauvaises conditions de travail et de vie, discriminations culturelles au sein de la communauté d'origine, restriction en matière de mobilité, maltraitances diverses(violences physiques et sexuelles, abus et exploitations) accès restreint aux services de santé sexuelle et reproductive, etc**. (Mustapha, 2022).** Le profil migratoire des femmes est donc divers et par bien des aspects différents de celui des hommes : nombreuses quittent leur pays pour des raisons personnelles, par choix de vie (travail, accès à leurs droits fondamentaux…) ou pour fuir des violences spécifiques (mariages forcés ou précoces, violences conjugales et intrafamiliales, mutilations sexuelles, crimes dits d'honneur). Les parcours migratoires sont souvent plus dangereux, de plus dans le cadre de l'accès au séjour, et de l'insertion dans le pays d'accueil, les femmes immigrées sont confrontées à la fois à des préjugés racistes et sexistes, à des discriminations spécifiques.

I.2.Elucidation des concepts clés

I.2.1.La migration

La migration vient du mot latin migratio, qui signifie changer de séjour. Il s'agit d'une action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir *(***Larousse, 1959).**

Concernant la migration humaine, nous retiendrons deux aspects : d'une part, l'émigration qui est l'action d'émigrer, qui consiste à sortir de son propre pays, de sa région pour s'établir dans une autre temporairement ou définitivement. Par définition, « *l'émigration est le fait de quitter l'Etat où l'on vit depuis la naissance ou depuis longtemps pour se rendre dans un autre Etat avec l'intention de s'y établir de façon durable (temporaire ou définitive)* **(Derruau, 1969 :53.).** Il faut aussi comprendre que la notion d'émigration est distincte de celle de colonisation, cette dernière n'est qu'une forme d'émigration. D'autre part l'immigration (entrée dans un pays des

personnes non autochtones qui viennent s'y établir, généralement pour y trouver un emploi) action d'immigrer, c'est venir dans un pays pour s'y fixer d'une manière temporaire ou définitive **(Larousse, 1983 :512).**

I.2.2. Enjeux sociaux

Se rendre compte de la vie des émigrés et la description de ce qui est important dans leur migration, la survie quotidienne, la dynamique relationnelle avec leurs pairs de l'entourage ou résidents habituels, différentes institutions locales et extra-locales, regroupent les enjeux sociaux liés à la migration féminine. C'est la mise à jour des confrontations problématiques et des faits accomplis à l'endroit des émigrées et des répercussions y relatives.

Les individus et les groupes sociaux se construisent des repères identitaires et se positionnent dans la société **(Veschambre, 2018).** Pour dire que comme la vie des migrantes est sans cesse mise à l'épreuve dans leur vécu, on ne peut alors analyser les enjeux sociaux sans s'intéresser sur leur quotidienneté. Donc, le social issu de la migration féminine doit être observé et analysé sous des formes différentes. C'est dans ce cadre qu'une attention particulière porte sur le processus interactif complexe et enjeux conflictuels entre les émigrées et les habitants locaux.

I.2.3.Réintégration

Ce concept porte sur le retour des femmes migrantes, il vient du verbe réintégrer qui signifie couramment revenir dans un lieu qu'on avait quitté. L'analyse de ce phénomène fait pénétrer un sociologue et un anthropologue au cœur du fonctionnement de la spécificité interne de la société comme une institution. Redémarrer sa vie après une rupture sociale de l'endroit en plus des effets y relatifs signifie la réintégration.

Elle est donc un processus qui traduit un retour d'une personne par rapport à une période décalée de la société d'appartenance. Le concept traduit aussi une reconstruction de la famille en particulier et de la société en générale après une crise socio-économique. La réintégration devient alors un processus de rétablissement de l'ordre social dans les ménages dans ses interactions avec la famille d'origine. Au vrai sens de mon travail, la réintégration est inscrite dans une série d'activités en faveur des émigrées dans le sens de l'intégration sociale et surtout économique.

Souvent leurs besoins sont relatifs à la remise dans leurs places dans leurs familles pour jouer des rôles qui leur étaient assignés au paravant.

I.2.4. Réseaux migratoires

Le phénomène migratoire est très complexe, il englobe plusieurs acteurs sociaux en relations. Pour l'étude de cette complexité, on doit recourir aux différentes approches. Les approches explicatives des migrations peuvent être regroupées en trois grandes catégories qui correspondent aux trois principales échelles d'analyse :

1) La perspective micro-individuelle, d'inspiration néoclassique : postule la rationalité du migrant(e), perçu comme acteur de son déplacement qui résulte d'un calcul en termes de coûts-avantages *(***Niandou, 2015)**. Cette idée est soutenue par **Borjas (1989)**, lorsqu' il analyse la migration dans une perspective microéconomique. Il considère l' [« individu comme unité de base » le modèle d'explication est celui du « choix rationnel ». L'individu rationnel décide de migrer parce que le calcul du coût /avantages le conduit à atteindre une valeur positive en termes financiers de la migration ». Les flux migratoires ne sont alors que la somme des projets individuels.

2) L'approche systémique des migrations. Ces dernières sont alors analysées à l'échelle macroscopique afin d'expliquer les structures migratoires, des flux notamment (**Burawoy, 1976).**

3) L'approche « réseaux » : elle est l'analyse intermédiaire entre les deux premières, elle circonscrit l'analyse à l'échelle méso des unités sociales telles que la famille, les associations, etc. Selon **Niandou, (2015 :5)** « *cet angle d'analyse n'occulte pas pour autant le caractère hétérogène des projets et des ambitions des acteurs sociaux qui peuvent même être antagonistes dans les cercles les plus nucléaires tels que la famille* ». Dans ce cadre d'analyse, l'accent est mis sur l'importance des relations sociales dans les différentes phases du projet migratoire, car en dépit du caractère individuel apparent de la migration, elle dépend aussi beaucoup de dynamiques sociales. En effet, en raison de l'implication très forte des différents acteurs sociaux qui entrent en jeu dans la dynamique migratoire, cette troisième approche s'est avérée nécessaire au cours de mon travail.

I.2.5. Système social

Le système est *« un ensemble d'éléments interdépendants, c'est-à- dire liés entre eux par des relations telles que si l'un est modifié les autres le sont aussi et que par conséquent, tout l'ensemble est transformé »* (**Boudon. R et Bourricaud.F, 1982 :603)**.

Cependant, le phénomène migratoire implique différentes parties en relations d'interdépendances depuis la phase préparatoire jusqu'à la phase de la réinsertion dans leurs familles d'origines. D'une manière générale, la famille est un système dont les relations sociales sont liées entre les individus qui le compose, que ce soit pour une famille nucléaire ou pour la famille élargie. Tous ces acteurs se retrouvent dans une vie de complémentarité. Cela veut dire que, l'absence de l'un entraine la modification de la structure familiale. Cependant, après le départ de la femme, il y a des nouvelles responsabilités de l'homme qui lui confèrent des tâches qu'il n'avait pas auparavant. Dans ce contexte social, ce changement de la structure sociale nous amène à étudier les difficultés particulières que rencontrent les hommes qui restent seuls avec leurs enfants.

I.2.6. Domination

Les Etats, les associations, les structures familiales et les individus entre eux, tous sont marqués par des relations de pouvoir, de prestige et de richesse et ces relations sont parfois inégalitaires. Quelques fois, ces inégalités sont injustifiables et non satisfaisantes. Donc la notion de domination est très complexe du fait qu'elle présente beaucoup de faits. Au sens du terme, la domination est un nom féminin, qui signifie, action de dominer par la puissance ou l'autorité.
Incessamment, nous avons parlé des différentes parties prenantes de cette domination, mais la question qui revient est de savoir qu'est ce qui procure cette puissance de dominer l'un sur l'autre ?
S'appuyant sur la définition de Max Weber dans le corpus sociologique, « *la domination est la chance pour un commandement de trouver obéissance de la part d'un groupe déterminée d'individus »* **(Boudon et Bourricaud, 1982 :139).**
Weber envisage la domination comme une relation sociale où les comportements des individus revêtent un caractère asymétrique, c'est-à-dire l'un cherche d'être obéi et l'autre exécute.
Le travail est alors focalisé sur les rapports de pouvoir entre l'homme et la femme migrante où l'analyse porte sur les revendications de la femme cherchant à entretenir la croyance à leur

légitimité, dans la mesure où la stratégie des dominants repose sur le contrôle des ressources socialement valorisées comme l'argent par exemple. Le phénomène de domination prend les formes qui varient selon les fondements de légitimité qu'il invoque. Max weber parle alors de domination légale, traditionnelle et charismatique.

Dans l'ensemble des approches citées précédemment, le niveau d'analyse reste à un niveau macro-économique et macro-social : l'individu y est considéré comme le produit d'un système social, dont les caractéristiques détermineront les comportements individuels, dont celui de migrer ou non. Dans cette logique holiste, les individus ne maitrisaient rien et sont soumis aux contraintes de leur environnement familial, culturel, économique. Cependant la migration s'inscrit également dans une histoire et une dynamique individuelle où « *les besoins, les aspirations, les vulnérabilités, les rêves de vie, les rapports avec la famille et la communauté locale sont en interaction pour établir des choix, dont celui de migrer ou non* » **(Assogba et Frechette, 1997**).

Toutes ces théories ont connu des succès pour expliquer le phénomène migratoire. Leurs points communs sont de grande envergure pour mieux cerner certaines conditions d'une analyse adéquate des migrations. Les concepts clés que nous avons mentionnés au-dessus datent de très longtemps et trouvent naissance dans différents événements qui ont secoué l'occident. Les concepts qui relèvent du phénomène migratoire que l'occident traversait ne sont pas à ignorer pour le cas de la migration des femmes au Burundi. Par ailleurs, dans les études des phénomènes migratoires, il faut prendre des précautions aux concepts à employer. Après ce chapitre consacré à l'approche théorique et à la définition des concepts, le second chapitre sera consacré au cadre méthodologique de la recherche.

CHAPITRE II. CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES.

Ce chapitre relate la méthodologie et les techniques utilisées pour arriver aux résultats de recherche. Dans cette section, la perspective méthodologique proprement dite est présentée, ainsi que le choix dans la construction des instruments de collecte des données. La technique dans le choix de la population d'enquête et le terrain d'investigation sont aussi présentées.

II.1. Technique d'entretien

L'approche adoptée au cours de ce travail est qualitative. Elle est centrée sur les points de vue et les témoignages donnés par les personnes interviewées qui s'expriment sur la thématique des conditions de vie des femmes migrantes. Ainsi, le guide d'entretien est confectionné pour la collecte des données et suivi par une activité de l'analyse et de traitement des données. Il s'agit en fait un moment de faire une confrontation des idées aux expériences des autres observateurs. Cette approche sert à décrire et d'approfondir un sujet pour obtenir des informations sur les motivations, les raisonnements et les attitudes des personnes enquêtées et en général sur les conditions de vie des femmes pendant la migration. Le choix de cette technique part du postulat que l'objectif de l'entretien semi-directif est de recueillir du discours spontané ou semi-spontané mais orienté par les questions du chercheur à l'aide d'un guide d'entretien.
En effet, dans un cadre plus précis de méthode, je devrais mobiliser des instruments et des techniques de recherche pour aboutir à des résultats fiables. Pour analyser les conditions de vie des femmes migrantes, il a fallu que j'investisse dans la méthode ethnographique comme une méthode de la science de l'anthropologie ayant pour objet d'étude descriptive et analytique sur terrain des mœurs et des coutumes de la population déterminée.

Cette recherche est basée sur la description de la vie des migrantes. C'est en fait le travail ethnographique dans le cadre d'une méthode qualitative qui permet de « *réaliser une étude descriptive et analytique des traditions et mœurs de populations déterminées. Elle permet de collecter des données ou informations dans un système complexe pour comprendre la dynamique autour des objets* » **(Diop, 2018 :140-157).**
Selon **Paillé et Mucchielli (2005 :5)** « *l'analyse qualitative peut être définie comme une démarche discursive de reformulation, d'explication ou de théorisation d'un témoignage, d'une*

expérience ou d'un phénomène. La logique à l'œuvre participe de la découverte et de la construction du sens. Elle ne nécessite ni comptage, ni quantification pour être valide, généreuse et complète. C'est une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet ».

II.2. Terrain du travail

Du fait que le sujet de la recherche ne peut pas être abordé sur tout le territoire sans le délimiter, les recherches s'effectueront en Mairie de Bujumbura, l'actuelle capitale économique. Le choix du terrain est pris en compte pour faciliter le déplacement mais aussi la disponibilité des enquêtés.

L'enquête est l'une des plus importantes techniques qui permet dans les sciences sociales et humaines de mesurer le rôle des phénomènes relationnels dans la vie individuelle et collective. Comme l'enquête suppose une connaissance de procédés bien ordonnées dont la finalité est l'atteinte des objectifs fixés de la recherche, la phase de l'enquête m'a exigé la réalisation d'une pré-enquête et de s'assurer de l'intelligibilité de l'instrument de recherche.

II.3. La pré-enquête

La pré-enquête est comme une clé de l'enquête proprement dite. Cette phase sert à explorer le terrain et de se familiariser avec les sujets qui intéressent l'étude à réaliser. Pour mener à bien la recherche, la pré-enquête sert à constater la réalité du terrain afin de pouvoir ajuster les moyens qui peuvent être utilisés pour recueillir les informations nécessaires. Le sociologue Boudon indique que pour le chercheur : « *la pré-enquête consiste en une reconnaissance de terrain en essayant de se débarrasser des idées préconçues »* **(Boudon, 1969 :33).**

II.4. Accès au terrain

Les données pour constituer un travail scientifique sont d'origines différentes. Pour avoir alors l'accès au terrain d'enquête, il faut se munir des documents dans lesquels est inscrit l'objet de recherche pour assurer la sécurité du chercheur. Ces documents proviennent de l'Université d'origine de l'enquêteur et permettent de faire des entretiens ou des recherches librement. Après avoir eu ces documents, j'ai contacté directement les administrations locales pour avoir une autorisation de travailler sur leurs territoires. J'ai présenté également une lettre de demande

d'autorisation. En plus de ces documents, il faut aussi des attitudes à adopter face aux enquêtées pour permettre un bon entretien.

II.5. Technique d'échantillonnage

Sans univers d'enquête, il est difficile d'accéder aux résultats de terrain. Selon **Muchielli (1975 :16),** l'univers d'enquête se définit comme « *l'ensemble du groupe concerné par les objectifs de l'enquête (…). L'univers est aussi appelé population d'enquête* ». La population d'enquête, est la seule la plus indiquée pour fournir des informations utiles.

En effet, étant donné que notre travail vise à explorer les conditions de vie des femmes migrantes, on ne peut nullement aborder suffisamment ce thème sans prendre en compte d'autres personnes concernées par ce phénomène, comme les époux de ces femmes. Dans mon travail, différentes personnes réparties en deux groupes selon le statut social (les migrantes et les locales) sont interviewées. En ce qui concerne les migrantes, les entretiens seront menés auprès des femmes migrantes éparpillées dans différentes quartiers de la mairie de Bujumbura (dont les femmes vivant avec leur mari, les femmes divorcées et les femmes célibataires), cela est fait pour respecter le principe de diversification des réponses que la méthode qualitative exige.

Dans ce cas l'entretien s'arrêtait lorsqu'on aboutit à la saturation des données c'est-à-dire, lorsque les interviewées commençaient à répéter les mêmes informations (des informations vraisemblables).

Définir la population c'est sélectionner des personnes que l'on veut interroger et à quel titre, déterminer les auteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on pose **(Blanchet et Gotman, 1992 :50)**.

Pour arriver à sélectionner les unités d'enquêtes de cette recherche, une technique d'échantillonnage par boule de neige a été utilisée, c'est-à-dire, une seule personne migrante suffit pour me donner et m'orienter aux autres migrantes. Elle sert comme une échelle pour connaître d'autres personnes migrantes à interviewer. Les interviewés sont retrouvées à la maison dans la localité de la mairie de Bujumbura suivant un rendez-vous préalablement pris et chaque entretien durait en moyenne 30 minutes. Pour le respect du principe de l'anonymat, j'ai

choisi de ne pas enregistrer les vrais noms des personnes enquêtées dans mon travail, raison pour laquelle vous y rencontrerez des noms fictifs.

II.6.Approche théorique

Cette recherche s'inspire du modèle théorique de Pierre Bourdieu dans le *constructivisme-structuralisme*. Celui-ci permet « *d'allier le rôle de l'individu dans la construction des savoirs et l'influence de structures sur ces individus*. *Le constructivisme renvoie à l'idée qu'il y a une genèse sociale d'une part des schèmes de perception, de pensée et d'action constitutifs de l'habitus et d'autre part des structures sociales »* (**Bourdieu, 1987 : 58**).

Par *structuralisme*, on veut dire qu'il existe, dans le monde social des structures objectives indépendantes de la conscience et de la volonté des agents, qui sont capables d'orienter ou de contraindre leurs pratiques et leurs représentations.

Ainsi, au Burundi, les rapports sociaux de sexe et la division des tâches qui en est le corollaire, restent des marqueurs sociaux qui affectent les pratiques et les représentations des femmes dans leurs tentatives d'autonomisation. Dans ces conditions, le statut de la femme ainsi que le rôle qu'elle doit jouer sont déterminées par des structures socialement construites. Ces structures déterminent aussi les moyens dont les hommes et les femmes disposent en termes de ressources et d'opportunités.

Comme le travail scientifique exige la fécondité des débats scientifiques, mon inspiration relève également de *la théorie du parcours de vie* qui est vue comme une des orientations théoriques prépondérantes dans l'étude de la vie des personnes, parce qu'elle propose une analyse « compréhensive » du développement individuel pour examiner les liens entre le changement social, la structure social et l'action individuelle **(Gherghel et Christine, 2013).** Il s'agit d'une théorie dont les orientations participent à l'étude des vies humaines.

En guise de conclusion, je retiens que la méthodologie précise l'orientation à l'élaboration d'une recherche et guide la démarche scientifique. Dans ce contexte différentes parties constituantes de cette démarche méthodologique ont été démontrées. La démarche qualitative déployée a facilité à affronter la population d'enquête, d'entrer en commun accord avec elle dans la compréhension de leurs conditions de vie pendant le mouvement migratoire vers l'étranger. Le rôle des

entretiens semi-directifs dans la production des données est sans égal et l' efficacité et la fiabilité des informations obtenues à ce moment ont permis à faire une analyse et une interprétation des résultats sans inquiétude.

DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION DES SUJETS, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

CHAPITRE I : PRESENTATION DES SUJETS

La présentation des sujets (interlocuteurs cibles dont les noms sont codés) est une manière de décrire en détail les propos recueillis auprès de la population cible. Ici, la diversification des enquêtées est respectée ce qui permet d'avoir des informations nécessaires liées à la situation problématique et qui serviront à développer la réflexion dans l'objectif de produire une analyse scientifique dans les textes qui vont suivre.

I.1. Premier Cas : KASO

KASO est une femme âgée de 37 ans, mariée depuis 2004, elle est originaire de la province Bubanza, commune Mpanda. C'est une femme qui a abandonné ses études en 5ème année de l'école primaire. Au moment de l'enquête, je l'ai rencontrée dans la commune Ntahangwa, zone Kinama, quartier Bukiransazi, c'était vers l'après-midi quand elle était avec ses enfants à la maison se préparant d'aller aux cérémonies de mariage. C'est une famille composée de 3 enfants dont un garçon et deux filles : l'un étudie au Lycée saint André, sis en zone Kinama et l'autre à l'école primaire.

Au moment de l'entretien, je lui ai demandé ce qu'elle fait dans la vie quotidienne. Elle m'a aisément répondu :

> *«A mon retour d'Oman, je ne voyais aucune autre activité à faire que de vendre les ustensiles de cuisine et autres matériels de table. Vous voyez qu'après une année après mon retour, le commerce évolue bien, vraiment le voyage que j'ai effectué est de grande envergure pour moi et pour ma famille* ».

Quand je demandais pourquoi la famille a préféré quitter la campagne vers la ville, elle m'a répondu :

> « *Au paravant, nous n'avions pas l'envie de venir nous installer en ville et il n'y avait pas d'espoir que nous pouvions y habiter car nous étions des cultivateurs. L'origine de toutes ces choses était les querelles liées aux conflits fonciers. Dans l'entourage, il y avait une*

autre famille avec laquelle mon époux avait des problèmes concernant une petite partie de la terre que mon mari réclamait au tribunal. Après avoir attribué cette partie par le tribunal, nous avons commencé à subir des empoisonnements. Ouf ! Nous avons été empoisonnés à tel point qu'une grande partie de notre propriété soit vendue pour aller chez les guérisseurs traditionnels. Après avoir constaté cela, nous avons choisi de quitter pour la mairie de Bujumbura. La vie n'a pas été facile car ni moi, ni mon époux n'avions du travail qui générait de l'argent. Un mois après mon époux est allé chercher le travail en qualité d'aide-maçon dans des chantiers de constructions et moi je préférais le travail champêtre ». « Toutes ces activités ont été exercées pour trouver de l'argent » ajoute-elle.

Après cela, j'ai voulu savoir si les revenus qu'ils recevaient de ces activités leur permettaient de mieux survivre et l'enquêtée m'a répondu :

« L'argent tiré de ces activités ne suffisait pas et ne pouvait pas répondre à tous les besoins de la famille. Et les conditions de vie difficiles ont fait qu'un de nos enfants ait dû abandonner l'école pour se marier très tôt ». Elle continuait encore: « *Mes enfants tombaient souvent malades, ne trouvaient pas assez de matériels scolaires comme les autres enfants, quand elles rentraient de l'école, elles ne trouvaient pas suffisamment de quoi à manger ce qui a aussi handicapé leur avancement dans les écoles* ».

J'ai voulu savoir son appréciation sur la vie dans le milieu de séjour, et m'a répondu :

« *Tout d'abord retenez ceci : personne ne peut vivre comme l'autre sur la terre, je peux vous dire que j'ai passé de bons moments à l'étranger mais il y a d'autres qui y rencontraient beaucoup de problèmes pendant le travail. Avant de vous présenter mon appréciation, je peux d'abord vous dire que je suis partie vers Oman en accord avec mon époux et la famille, donc cela me rassurait que le voyage sera bon. Malgré des difficultés liées à la communication et à la sécurité que j'ai rencontrées, je suis parvenue à bien arriver à Oman* ».

Elle ajoute encore:

« Après avoir arrivée à Oman, ma première mission était de chercher comment mon enfant qui avait abandonné l'école en 9ème année pouvait venir aussi chercher de l'argent à l'étranger après moi. A ce moment-ci, mon enfant y est déjà parti et pourrait

nous envoyer de l'argent, ce qui va nous faciliter dans la satisfaction des besoins de la famille ».

KASO réaffirme enfin:

« *Pour moi la vie a été bonne, car mes attentes sont atteintes. J'ai travaillé et puis je suis retournée à la famille et on m'a accueillie chaleureusement. Aujourd'hui, pour moi et ma famille, la vie est bonne, car nous avons acheté une parcelle à Tenga qui est maintenant en cours de construction. Maintenant, nous ne manquons pas de la nourriture, même quand mon époux ne trouvait pas de l'argent, j'étais obligée de combler le vide. Et nous trouvons aisément les frais de scolarisation de notre enfant ».*

L'entretien a commencé dans l'ambiance totale et a duré 30 minutes, et à son domicile, j'ai été bien accueilli même si son mari n'était pas à la maison. Elle avait confiance en moi car avant cet entretien à domicile, nous avions fait une première rencontre pour nous présenter et lui expliquer l'objet de l'entretien. Alors on a pris rendez-vous.

I.2. Deuxième Cas : NDUCO

NDUCO est une femme âgée de 25 ans avec 2 enfants. Le jour de l'enquête, je l'ai rencontré à son domicile. Avant de commencer l'entretien, j'ai fait d'abord une brève présentation pour qu'elle puisse me connaître et répondre aux questions à l'aise. Je lui ai posé la question pour savoir comment elle est parvenue à migrer et m'a répondu :

« *Depuis mon jeune âge, j'ai grandi tout près de mes parents, ils me prenaient en charge dans tous les besoins. A mes 19 ans, je voyais comment les autres femmes sont bien dans leurs familles et après j'ai pris la décision de me marier, même si cela n'a pas été fait de manière légale. De ma vie conjugale, j'ai constaté qu'il n'y a pas de bonheur dans la famille. J'ai beaucoup de remords, car quelques fois je demandais à mon époux de me libérer pour aller ailleurs chercher comme les autres femmes mais il n'acceptait pas. Mon opinion n'avait pas de place à ses yeux. En tout cas, toutes mes parties du corps étaient normales, il fallait me laisser libre car j'avais aussi à contribuer dans la famille* ».ajoute-elle. *« Il me traitait comme il voulait, je restais toujours dans une position de dominée. C'est lui qui prenait toutes les décisions sans consentement et*

voulait que je reste comme une statue dans la famille, alors que nous sommes tous régis par le seul droit où tous les hommes naissent libres et égaux. Chaque fois qu'il rentrait pendant la nuit en état d'ivresse, je subissais des coups. Il avançait la raison que je ne le respectais pas et m'accusait d'adultère. Cette situation précaire m'a poussée à migrer vers Oman espérant avoir une vie meilleure et pour se déstresser. »

J'ai voulu savoir si la décision de migrer a été si facile et elle a répondu directement :

« *Il n'est pas facile de migrer pour les femmes mariées. Au premier jour, quand j'exposais devant mon mari que je vais partir à l'étranger à la recherche de l'argent, la situation est devenue trop compliquée dans la famille. Mon mari ne voulait pas me comprendre. Mais, du fait que j'avais déjà pris la décision de partir, j'ai insisté beaucoup en lui expliquant les avantages de cette migration. Il m'a du coup battu en me disant que toutes les femmes qui vont à l'Oman sont des prostituées. J'ai accepté cette maltraitance cette nuit-là mais j'ai continué à insister rigoureusement et après deux mois je suis parti à Oman*».

S'agissant de la question de la liberté des immigrées, j'ai voulu savoir si elle pouvait avoir du temps de prière dans les églises Omanaises, l'enquêtée m'a répondu:

« C'est vrai, là- bas il y a des religions chrétiennes, mais le fait que je ne pouvais pas sortir sans un accompagnement d'un des membres de la famille, la fréquentation des églises était purement difficile et d'ailleurs tous les membres de la famille d'accueil étaient musulmans. L'habillement aussi nous contraignait. Seulement, je m'enfermait dans la chambrette pour prier, à condition que la voix ne franchisse pas la porte ».

I.3. Troisième Cas: MANE

MANE est une femme âgée de 32 ans, divorcée et originaire de la province Muramvya en commune Rutegama. Au moment de l'entretien, elle habitait en mairie de Bujumbura en Commune Ntahangwa, zone Kamenge, quartier Mirango I. Elle a un enfant de 12 ans. Quand je l'ai rencontré à son domicile, c'était à 8h00, elle était avec ses colocataires. Avant que j'entame l'entretien, nous nous sommes éloignés des autres pour que nous puissions dialoguer facilement

et j'ai commencé par une brève présentation. Après avoir constaté qu'elle a un enfant, je lui ai demandé si le père de l'enfant était vivant, elle m'a répondu :

> « *Le père de l'enfant est vivant mais nous nous sommes séparés avant mon départ, il y a une année* ».

A ce moment-là, j'ai voulu comprendre les origines de ce divorce, elle m'a témoigné ceci :

> « *Après deux ans de mariage, j'ai constaté que mon mari avait une autre femme, et chaque fois qu'il rentrait le soir il y avait des querelles dans la famille. Il est arrivé un moment où il ne me donnait pas la ration. C'est moi qui devrais trouver de quoi manger. Après la séparation, j'ai commencé à exercer de petites activités génératrices de revenus pour survivre* ».

Quand j'ai voulu savoir comment elle a intériorisé l'idée de migrer, elle m'a dit :

> « *Un jour, en causerie avec mes amies, une d'entre nous a introduit le sujet des femmes qui vont à Oman pour chercher du travail et qui reviennent avec de l'argent. Je lui ai posé diverses questions dans le but de comprendre davantage. Après avoir su qu'il y a des gens qui peuvent aider dans la recherche des documents, j'ai commencé à plus m'intéresser à ce phénomène. Petit à petit l'idée de migrer m'est venue car la vie était très difficile pour moi.* »

I.4. Quatrième Cas : NTA

NTA est une mère célibataire de 28 ans, avec un enfant qu'elle a eu après avoir terminé l'école secondaire. Elle est originaire de Bujumbura dans la commune Kabezi. Au moment de l'enquête je l'ai rencontré à son domicile au quartier Muyaga de la zone Gihosha, elle était avec son petit enfant. Je lui ai demandé pourquoi elle a préféré partir à Oman et m'a répondu :

> *« J'ai terminé l'école secondaire en 2010. Depuis lors, j'ai maintes fois postulé dans les différentes institutions mais je n'ai pas trouvé d'emploi. Après avoir constaté que je venais de passer 5 ans sans emploi formel, j'ai décidé d'aller chercher du travail à l'étranger, donc je n'avais pas une autre voie de sortie ».*

En lui demandant son activité d'avant le départ vers Oman, elle a donné la réponse suivante :

> « *Après avoir terminé l'école, j'ai cherché un emploi mais en vain. Un jour, j'ai rencontré une amie qui travaillait dans un bistrot et je lui ai demandé si elle pouvait convaincre son patron pour qu'il puisse me donner de l'emploi dans son cabaret et mon amie a accepté. Après une semaine, le patron m'a téléphoné pour aller négocier le salaire et les conditions de travail. Donc avant de partir à Oman, je travaillais dans un cabaret* ».

Sur la demande de la naissance d'idée de partir à Oman, NTA a répondu :

> *« L'origine de toutes choses était vraiment le dialogue que j'ai fait avec une de mes amies qui avait déjà migré vers Oman. Elle m'a expliqué qu'elle a acheté une parcelle et qu'elle l'a construite. Un jour, je lui ai rendu une visite, et j'ai vu par mes propres yeux sa maison. A ce moment-là, Je suis décidée de chercher les documents ».*

En rapport avec la vie pendant le trajet, l'enquêtée a expliqué :

« *Le départ s'est réalisé à Bujumbura mais il faut comprendre que tout le monde ne prenait pas le même départ même si le pays destinataire est le même ».* Elle disait encore*:*

> *«J'ai traversé le Kenya et c'est dans ce pays de transit que j'ai trouvé d'autres femmes en provenance d'autres pays comme le Rwanda et la Tanzanie. C'était dans un enclos d'une maison, personne n'avait droit de sortir ou d'utiliser un téléphone sauf nos encadreurs. Chaque fois que nous voulions communiquer avec le monde extérieur au téléphone nous étions obligées de demander l'autorisation aux encadreurs et ces derniers nous donnaient l'appareil. À ce moment-là, nous communiquons sous leur surveillance et ils écoutaient nos échanges ».*

J'ai demandé à NTA où elle a trouvé des frais des documents et du voyage, celle-ci a répondu ainsi : *« Je n'avais pas de moyens, au moment où je travaillais dans le cabaret, il y avait un patron à qui j'ai partagé l'information que je veux partir à Oman et à qui j'ai lui demandé de m'emprunter l'argent et ce dernier l'a accepté avec condition : accepter de coucher avec lui avant et de signer un contrat de remboursement de toute la somme accordée ».*
J'ai insisté pour savoir si NTA a accepté ces conditions, elle m'a dit :

« Je ne pouvais pas refuser de coucher avec cet homme, parce que je n'avais aucun autre moyen de trouver l'argent pour le voyage, la situation familiale était totalement à plat, et d'ailleurs j'ai été obligé de le faire pour sauver ma vie et la famille».

Elle a ajouté également que *« Avoir la peur du VIH c'est normale, mais le fait que parmi les documents exigés pour prendre le voyage figure une copie justifiant l'état de santé d'une migrante, je lui ai demandé de se protéger en employant le préservatif pour ne pas rater le voyage ».*

I.5. Cinquième Cas : MUHA

MUHA est une femme âgée de 32 ans, elle a 3 enfants. Au moment de l'enquête je l'ai rencontrée à son domicile à Kinama, quartier Bukiransazi. Au sujet de la question concernant la vie dans le milieu de séjour, elle a précisé :

«*J'ai été surpris dès l'arrivée à l'aéroport international à Oman : des personnes inconnues sont venues nous accueillir et nous conduire dans un office où j'ai rencontré d'autres femmes que je ne connaissais pas. Dans l'office, j'y ai passé trois jours* ». Et, j'ai voulu savoir pourquoi elle a passé trois jours et m'a répondu : « *En peu de mots, dans cette office il n'y a pas de travail à faire, c'est un milieu où on attend un patron ou une patronne qui a commandé une travailleuse. Et quand le patron ou patronne arrivait à l'office, la migrante sortait immédiatement de l'office et partait avec lui* ».

En insistant sur la vie des migrantes, **MUHA** m'a témoigné :

« *Vivre à l'étranger n'est pas chose facile, là-bas je ne savais personne. La famille qui m'a accueillie était composée de père, de mère, et de 3 enfants. L'un de ces enfants étudiait à l'université. Elles ne parlaient que l'Arabe et l'anglais. La patronne était une vieille maman et n'avait pas de travail. Elle restait toujours à la maison. Au travail, j'ai rencontré un problème majeur de communication car je ne connaissais pas leur langue, mais l'étudiante m'a appris petit à petit l'arabe. Autre chose qui m'a fort étonné : je n'avais pas droit de manger sur la nourriture que j'avais préparée pour la famille. La plupart de fois je passais la journée sans manger. Seulement, quand je voyais des œufs ou des fruits, je pouvais les prendre même sans permission et je les mangeais cachée dans ma chambre. Il arrivait que je cache de la nourriture pour la consommer plus tard* ».

Je lui ai posé la question sur l'habillement et l'enquêtée a répondu :

> « *Dès que je suis arrivée à Oman, la patronne m'a obligé de porter directement la voile comme les autres femmes et les filles de ce pays. Bien que je n'étais pas habituée à porter de long habits, je étais obligée de me conformer aux règles de leur culture parce que mon objectif était de trouver l'emploi et gagner de l'argent*».

Quand je lui ai posé la question en rapport avec la sécurité de l'envoi de l'argent dans sa famille elle m'a dit :

> « *J'ai mon petit frère. Un jour je lui ai envoyé l'argent pour alimenter mon compte bancaire, mais à un certain temps, j'ai constaté que l'argent n'est pas sur mon compte. J'ai fait recours directement aux agents de la sécurité et l'ont arrêté et emprisonné pendant quatre mois. Sur la demande du pardon de mes parents, j'ai demandé à l'OPJ qui avait ce dossier de le libérer car mes parents avaient déjà accepté de me rembourser la somme détournée et ils ont fallu vendre une partie de la terre qui appartient à mon petit frère pour me rembourser* ».

L'enquêtée **MUHA** a ajouté :

> « *Pour aller à l'étranger, j'ai emprunté l'argent à mon cousin. Le montant du premier salaire détourné par mon petit frère était destiné au remboursement des dettes et à l'aide pour mes petits frères et mes enfants qui étaient à l'école* ».

I.6. Sixième Cas : BIDO

BIDO, est une femme de 30 ans avec 2 enfants, originaire de la province Kayanza. Au moment de l'enquête, elle habitait à Bujumbura, commune Ntahangwa zone Kamenge, Quartier Mirango II. Voici son témoignage :

> « *Après avoir abandonné l'école en 2009, je suis venue à Bujumbura à la recherche du travail. J'ai rencontré un garçon d'origine Rwandaise et nous avons vécu ensemble. Tout au long de la vie en couple nous avons eu deux enfants. C'est mon mari seul qui avait un travail mais l'argent qu'il y tirait ne suffisait pas pour assurer la survie de toute la*

famille. Chaque fois que j'avais besoin de quelque chose je devrais demander à mon époux ».

Un jour, poursuit-elle :

« Etant *à la maison, je me suis demandé : Aujourd'hui mon époux est au travail même si son travail n'est pas décent mais demain ou après-demain il peut se retrouver dans une situation de chômage. Comment alors nous allons continuer à survivre ? Est-ce que je ne peux pas chercher quelque chose à faire pour diminuer les charges à mon époux ou bien pour se prévenir des conséquences ? J'ai choisi l'activité de vendre les arachides grillés* ». Donc avant de partir à Oman, ajoute-t-elle, « *je vendais les arachides sur le tamis en ville sur la place d'arrêt bus ; j'ai exercé ce travail pendant 2ans mais le revenu était vraiment médiocre, je n'encaissais rien seulement c'était à peine pour manger* ».

Je lui ai demandé comment a-t-elle trouvé l'opportunité de partir à Oman et a répondu :

« *Au moment où j'exerçais cette activité, j'avais déjà entendu parler des femmes qui vont à Oman »*. J'ai voulu aussi comprendre si son époux a accepté la décision de la femme de partir, elle m'a informé : *« la décision était personnelle, moi j'avais déjà constaté la pauvreté dans notre famille donc il ne pouvait pas me dire d'abandonner l'idée de migrer* ».

J'ai voulu comprendre les raisons que son époux a avancées pour l'interdire de partir, elle m'a répondu :

> « *Mon mari me disait qu'en aucun cas une femme effectue un voyage de long durée, que les femmes qui vont à Oman sont des prostitués, sont des femmes qui ont l'habitude de dominer leur époux, les divorcées, ou filles-mères* ».

J'ai voulu comprendre comment a-t-elle cherché les documents et encore partir sans consensus dans la famille, elle m'a témoigné :

> « *Ce n'est pas moi qui ai cherché les documents; ce sont les personnes qui restent en communication avec les patrons qui ont besoin des travailleuses qui me cherchaient tous les documents. Ce sont eux qui paient tout l'argent du voyage à l'arrivée au travail, l'on est obligé de rembourser cette somme d'argent qu'ils ont payé* ». Elle a ajouté également *qu' « il y en a d'autres migrantes qui préfèrent vendre les biens de la famille pour que le voyage soit effectué ».*

L'enquêtée a continué à expliquer :

> « *La vie pour les femmes qui migrent n'est pas facile au milieu de séjour, les travaux que j'exerçais à Oman sont des travaux fatiguant, à part des travaux domestiques, c'est moi qui étais chargée de faire la toilette des enfants, et la vieillarde qui restait souvent à la maison. Je n'avais aucun moment de repos* ».

J'ai voulu comprendre comment était sa réintégration dans la famille après une grande période de séjour à Oman, elle m'a répondu :

> « *Le retour dans la famille a été très difficile. Je suis parti sans accord de mon époux en lui laissant deux enfants. Après avoir constaté mon départ, il a envoyé les enfants à leur grand-mère maternelle à l'intérieur du pays. Cinq mois après, lui aussi est parti au Rwanda et a commencé les démarches pour migrer vers Zambie. Avant de partir il est retourné au Burundi pour voir ses enfants et les a conduit au Rwanda chez leur grand-père paternelle* ».

I.7. Septième Cas : NDISO

NDISO est une femme âgée de 25 ans, natif de Bujumbura rural commune Sale. Au moment de l'entretien elle habitait en mairie de Bujumbura en Commune Ntahangwa, zone Kamenge, quartier Heha. Cette femme n'a pas eu la chance de terminer l'école, elle la 10ème année réussie.

Je lui ai demandé son travail avant de partir à Oman, elle a répondu : *« j'étais une travailleuse dans une institution publique »*. Je lui ai demandé ensuite comment elle est parvenue à abandonner le travail, et elle a répondu :

> « *En réalité, moi j'étais travailleuse mais le salaire ne suffisait pas, je me retrouvais souvent dans une situation de précarité dans la famille car je vivais des découverts à la banque et chaque fois j'avais des dettes à un boutiquier. Après avoir entendu que les femmes qui voyagent vers Oman y trouvent beaucoup d'argent, j'ai partagé avec mon époux l'information, mais il n'a pas voulu me comprendre car il ne voyait pas la possibilité de partir et d'ailleurs le trajet coutait cher* ». Continue-t-elle, « *Un autre jour j'ai eu la chance de rencontre une fille avec qui, nous avons échangé à propos et m'a expliqué toutes les procédures. Je suis retourné à la maison pour expliquer l'époux que c'est possible de partir. Et nous nous sommes concertés pour trouver l'issue possible et nous avons décidé de demander un crédit à la banque. J'ai eu la chance de trouver l'argent et je suis allé directement chercher les documents* pour voyager».

J'ai continué à demander à la femme comment s'est passé le recrutement et m'a témoigné :

> « *C'est difficile d'avoir une connexion avec les personnes qui nous aident car ce mouvement migratoire n'était pas officiel, les chefs impliqués dans l'envoi des migrantes avaient peur du pouvoir public. Pour que vous soyez en contact avec ces chefs il faut que tu trouves quelqu'un ou quelqu'une proche d'eux qui te présente* ».

Est-ce que ces chefs ont des bureaux dans lesquels ils travaillaient où ils accueillent des candidates à la migration ? L'enquêté m'a répondu : « *Pas du tout, car leur association n'avoir pas d'autorisation officielle, donc ils travaillaient clandestinement* ». J'ai voulu comprendre des problèmes qu'elle a rencontrés et m'a répondu que les problèmes ne manquent pas. Elle a ajouté :

« *Je restais toujours dans l'insécurité car à tout moment je craignais d'être arrêtée car ce trafic n'était pas autorisé. Mais le fait que j'avais déjà pris un engagement de partir, la seule chose que je faisais c'est la prière pour que le bon Dieu me protège et m'aide à accomplir ma mission. Malheureusement après avoir passé deux jours au Kenya nous avons été arrêtées et reconduit au Burundi. Voilà alors l'échec principal et cassant que j'ai rencontré* ».

J'avais l'impression de comprendre la vie des migrantes dans ces enclos (pays de transit) et NDISO a répondu :

« Dans ces enclos il y a des personnes qui nous donnaient des enseignements sur des matériaux de cuisine que nous trouverons dans le pays d'accueil, mais la plupart de ces personnes chargées d'encadrement nous demandaient de coucher avec elles. Nous n'avions pas droit de porter des appareils téléphoniques, seuls les chefs avaient droit de porter les téléphones. Quand quelqu'une voulait communiquer avec le monde extérieur, elle était obligée de se diriger à son chef pour demander la permission et lui empreinte l'appareil. Le chef restait toujours à côté de la migrante pour écouter la conversation. Cette opportunité n'est pas fréquente car ils craignaient les agents de sécurité ».

I.8. Huitième Cas : NIJO

NIJO est une femme âgée de 29 ans mariée et a 3 enfants, natif de la province Kayanza. Le jour de l'enquete je l'ai rencontré à son domicile en mairie de Bujumbura commune Ntahangwa zone Cibitoke 12 ème avenue. Je lui ai demandé comment est la vie dans le ménage, puis elle m'a répondu :

« Mon mari était motard à Bujumbura. Dans leur famille ils étaient au nombre de 5 garçons, tous ont hérité de leur parent une partie de propriété. Après avoir eu le premier enfant les besoins ont commencé à se multiplier, vu le petit morceau de terrain, mon mari m'a convaincu de quitter la maison pour nous installer en ville. Les premiers jours la vie a été bonne, mais après avoir eu deux autres enfants la vie familiale est devenue trop compliquée à tel point que nous mangions une fois par jour et encore des aliments non équilibrés. Constatant qu'un des stratégies pour la recherche de l'argent ne réussissait

pas j'ai choisi de partir à Oman espérant à y trouver remèdes des problèmes financiers de la famille ».

Je lui ai demandé si à son retour l'accueil dans la famille a été facile et m'a répondu :

« *Avant de partir nous sous étions concertés avec mon époux en planifiant comment les fonds envoyés seront utilisé car nous avions espoir qu'après deux ans nous allions acheter notre parcelle, et changer le mode de vie. Après 2 ans de travail je suis retourné et mon époux a été étonné mais je lui ai expliqué tout et m'a compris. Seulement nous sommes choqués à cause des dettes* ».

J'ai demandé à la migrante pourquoi elle a préféré retourner et m'a dit :

« *Depuis mon arrivée je n'ai jamais été satisfait des comportements des membres de la famille qui m'a accueilli. Le patron avait sa Grand-Mère que j'entretenais chaque fois après les activités de la cuisine. Deux mois après, mon patron commençait à me demander de coucher avec lui, ce qui m'a fort choqué. Un jour il m'a surpris dans ma chambre, mais j'ai refusé de dormir avec lui. Vraiment nous rencontrons avec plusieurs problèmes au milieu de séjour* ».

L'enquêtée a précisé également qu'il y a même des femmes ou jeunes filles qui ont mis au monde et qui n'ont pas même envie de retourner au Burundi. Son témoignage continuait en disant :

« *Après avoir été chassée par le patron, j'ai passé 2 jours dans la rue. Le troisième jour j'ai rencontré une fille burundaise et je lui ai expliquée ce qui m'est arrivée et m'a dit qu'elle vivait ensemble avec les autres et m'a demandé si je pouvais l'accompagner pour me reposer. Nous sommes parties ensemble où elle habitait, j'ai trouvé qu'il y a même des enfants qu'elles avaient mis au monde en Oman. Ce que j'ai constaté, ces femmes quittaient la maison le matin et revenaient le soir* ».

Je lui ai demandé ce qu'elles font, et m'a répondu :

« *Je ne sais pas. Peut-être qu'elles travaillaient ou pratiquaient la prostitution* ». Et sur demande de sa réintégration dans la famille elle a répondu :

« L'accueil n'était pas facile. Je me souviens, il était vers 21h00 à l'heure locale. Mon arrivée à la maison n'était pas bien appréciée par mon époux parce qu'il était informé que ma vie était en danger suite à des accrochages survenus entre moi et mon patron et que ce dernier a refusé de me payer mon salaire. Malgré cela, les autres membres de la famille et les enfants ont manifesté leur joie de me voir sauf mon époux. C'était tellement difficile de donner des explications à mon mari car dès le départ nous avions déjà planifié des projets à exécuter. Vraiment, j'ai rencontré beaucoup de problèmes à tel point que mon mari m'a chassé de la maison en m'accusant être la source de la vie précaire qui ravageait la famille suite à des dépenses lors des préparatifs du voyage ».

I.9. Neuvième Cas : NDA

NDA est une femme âgée de 38 ans, mère de 2 enfants. Le jour de l'entretien je l'ai rencontré à son domicile à Kinama, une des zones de la commune Ntahangwa en mairie de Bujumbura précisément au quartier Bubanza. L'entretien a commencé par une courte présentation et puis, je lui ai demandé de s'exprimer librement afin que j'obtienne des informations suffisantes. Selon cette femme, ses deux enfants sont des élèves, l'un étudiait à l'école secondaire en 8ème année et l'autre en 6ème année.

Après ma présentation je lui ai posé la question de savoir les activités d'avant le départ vers Oman et la femme m'a répondu :

« *Au paravant, je vendais les aliments au marché de Kamenge. C'était une activité que j'aimais beaucoup car elle me limitait de ne pas être dépendante et je m'achetais ce que je voulais. Cela ne signifie pas que je méprisais mon époux mais pour lui montrer ma responsabilité, sinon il y'a des hommes qui considèrent les femmes sont comme nées pour des travaux domestiques et l'encadrement des enfants à la maison* ».

Malgré la situation économique qui n'était pas bien normale dans la famille à cause des activités indécentes, selon l'enquêtée, les relations sociales aussi dans la famille n'étaient pas au bon fixe, ce qui m'a poussé de lui poser la question pour comprendre ce qui n'était pas normal dans la famille et m'a répondu :

« Mon mari n'a pas eu la chance d'étudier, mais il avait un emploi dans la société qui fabriquait les matériaux de construction (les fer à béton, les tubes, les clous…) à côté du marché de Siyoni. Il avait un grand problème, chaque fois qu'il quittait le boulot il avait l'habitude de passer dans un cabaret et rentrait en état d'ivresse. Lorsqu'il arrivait à la maison le désordre commençait ».

Suivant cette logique, j'ai voulu comprendre comment NDA est parvenue à partir à Oman et elle a répondu :

« J'ai demandé à mon époux l'autorisation de partir pour chercher de l'argent à Oman car il y avait un stade de développement de la famille que j'espérais à atteindre. Sans trop tarder il a accepté, mais j'avais un problème de trouver l'argent pour la recherche des documents ». Elle a ensuite ajouté :

« Au moment des préparatifs pour le voyage, étant ensemble toute la famille pour voir comment nos enfants pouvaient continuer l'école après mon départ et nous avons décidés de chercher leur logement chez un ami de mon époux ».

J'ai demandé à la femme les raisons qui sont à l'origine de cet envoi de leurs enfants alors que son mari restait à la maison, elle a répondu *:*

« Au commencement, je vous ai dit que c'est une personne qui aimait les boissons alcoolisées, donc il ne contribuait pas dans la famille. Alors nous avons préféré chercher le logement de mes enfants pour qu'ils puissent continuer l'école à l'aise, mais je donnais la contribution des vivres à la famille qui les a accueillie et mon mari a préféré aller vivre en colocataires dans une chambrette, car il ne pouvait pas payer la maison étant seul ».

I.10. Dixième cas : BARE

BARE est une femme âgée de 39 ans avec 3 enfants. Au moment de l'entretien elle habitait en mairie de Bujumbura en Commune Ntahangwa, zone Gihosha, quartier Nyabagere. Il est venu à Bujumbura en 2003. Apres sa présentation, je lui ai demandé ce qu'elle faisait avant d'aller à Oman et m'a répondu :

« Au paravant je faisais le travail domestique à Bwiza. Après avoir trouvé un mari j'ai changé l'activité. Mon époux m'a donné le capital pour vendre les avocats. Nous étions purement pauvres car mon mari n'avait pas aussi du travail ».

J'ai voulu comprendre les problèmes qu'elle a rencontré et m'a expliqué ceci:

> « *Au départ, j'avais espoir que je vais gagner la vie, que mes attentes trouveront réponses après avoir arrivé à Oman* ». Arrivée là-bas, poursuit-elle, *« J'ai trouvé le contraire. Ce que j'ai vu c'est un pays où les habitants locaux ont leurs manières de vivre, leurs cultures, leurs coutumes. Je peux te dire que je me suis retrouvé comme un élément isolé. La manière dont j'ai été traité m'a poussé à retourner dans mon pays natal. Mes droits en tant que travailleuse ont été violés, j'ai subi des violences de toutes genres* ».

Je lui ai demandé des difficultés rencontrés et m'a dit :

> « *Les injures, le travail sans repos, un jour mon patron a voulu me violer car ma patronne était partie ; vraiment j'ai vécu des moments de stress que je ne peux pas expliquer. Et le fait qu'il n'y aurait pas un autre recours j'ai persévéré mais en planifiant mon retour dans mon pays natal. Pour retourner j'ai avancé des motifs disant que j'ai laissé mon enfant et que je viens d'entendre qu'il est mort afin de me libérer pour son enterrement et puis pour revenir à Oman quelques jours après. Ils ont compris la situation et aujourd'hui je suis dans mon pays* ».

J'ai voulu comprendre encore comment sont les relations dans la famille après son arrivée ? En réalité, l'enquêtée m'a confirmé que les relations ne sont pas bonnes. Malgré le consensus dans la famille avant de partir, son époux n'a pas été satisfait de son retour.

Après, j'ai voulu savoir si elle a envie d'y retourner et m'a répondu :

> *« Je ne peux pas affirmer cela, tout dépend du moment. Mais j'aurais du courage d'y retourner si les deux pays s'engageaient à coopérer bilatéralement afin que nous voyagions en sécurité. Dans ce cas la travailleuse migrante aurait la liberté, c'est-à-dire ses droits seraient respectés et en cas de désaccords entre l'employeur et l'employé s'orienteraient à l'ambassade pour que leurs problèmes trouvent réponse* ».

BARE a ajouté:

> « *Même si je n'ai pas pu retourner avec de l'argent, je ne peux pas rester assis, je dois travailler pour gagner de l'argent à fin d'apporter une contribution dans la famille, donc j'ai commencé ce travail de vendre les babouches des dames avec un petit capital de 200 mille franc et aujourd'hui le capital est multiplié par deux* ».

Comme le titre du travail l'indique, l'entretien est effectué avec les femmes migrantes qui ont répondu favorablement aux questions posées. La diversification des informatrices a été mise en application ce qui a contribué à déceler différents cas en vue de maximiser les chances de trouver des informations pertinentes sur base d'un guide d'entretien.

CHAPITRE II : CONDITIONS DE VIE DES FEMMES AVANT LEUR MIGRATION

La période d'avant le départ des migrantes s'avère pertinente pour étudier leurs conditions de vie durant la période migratoire. La vie quotidienne qui précédait la décision de migrer vers l'étranger constituait une base pour comprendre les raisons profondes du phénomène migratoire.

II.1. Les caractéristiques fondamentales des ménagers

Il est question de présenter clairement des caractéristiques jugées fondamentales dans les ménages des migrantes.

II.1.1. Le niveau de vie du ménage

Le niveau de vie du ménage conditionnerait la décision de migrer vers l'étranger dans l'espoir de remédier aux multiples difficultés de la famille. L'enquêtée (KASO) a dit :

> *« Le niveau de vie de notre famille n'est pas appréciable, je dis cela car le revenu qui entre dans la famille mensuellement est inférieur à la consommation. Mon mari travaillait seul, il était aide-maçons et vous savez bien le montant qu'il gagnait par jour, nous mangions une fois par jour, cette petite somme ne nous permettait pas de satisfaire à tous nos besoins* ».

Cela montre qu'il est difficile pour cette famille de s'offrir un panier minimum de consommation. C'est-à-dire obtenir une alimentation équilibrée et satisfaire les besoins de base non alimentaires. Selon **Isteebu (2022),** « au seuil de 576.751FBu par an et par équivalent adulte, soit 1580FBu par jour et 43,7% des ménages sont pauvres et 51,4% des membres des ménages le sont également ».

Se référant sur ces données, les résultats prouvaient que le niveau de vie des ménages dont les femmes migrantes proviennent était au-dessous du seuil normal. La preuve en est que ces familles de migrantes vivaient des emplois indécents, ce qui est confirmé à partir de l'analyse des activités génératrices de revenus des membres de la famille dans les ménages.

II.1.2 la situation de l'emploi dans les ménages des migrantes

Généralement la plupart des personnes fréquentent les écoles espérant qu'à la sortie de ces études elles trouveront l'emploi conforme à leur niveau de diplôme. Elles intériorisent qu'elles accéderont à un emploi permanent, à temps plein.

L'idée est donc de considérer qu'avoir un diplôme débouche à un emploi. Le chômage chez les diplômés est un facteur important dans la prise de décision de migrer même si je ne peux pas fournir de statistiques précises. D'après les témoignages corroborés par mes enquêtées, nombreuses sont celles qui dépendaient financièrement de leurs époux.

Comme l'explique NTA:

> *« J'ai terminé l'école secondaire en 2010. Depuis lors, j'ai maintes fois postulé dans différentes institutions mais je n'ai pas trouvé d'emploi. Après avoir constaté que je venais de passer 5 ans sans emploi formel, j'ai décidé d'aller chercher du travail à l'étranger, donc je n'avais pas une autre voie de sortie ».*

Sur cet élément d'incitation, **Fourn et Kombieni (2015 :13),** explique que « *la migration féminine est liée à la recherche du mieux-être ou à la volonté d'exercer une activité rémunératrice* ». Par conséquent**,** la prise de décision de migrer est guidée par la recherche d'un travail ou d'un emploi mieux rémunéré, et de meilleures conditions de vie. Dans cette logique les plus gâchés par la vie de dépendance induite par le manque de possibilité d'emploi décident par la suite de migrer. Bref, les résultats de terrain montrent que les femmes ont soif d'un emploi décent pour assurer quotidiennement la survie de leur famille.

II.1.3.La situation d'activité de la femme dans le ménage

La situation d'activité de la femme dans le ménage restait problématique car la structure de la société burundaise ne mettait pas au même pied d'égalité les rôles des hommes et ceux des femmes. Malgré la diversité des ménages, nous restons toujours à un type traditionnel de la famille où ces rôles sont nettement définis et fondés sur une ségrégation entre les sexes. C'est à dire que la culture, la coutume et la morale continuaient à limiter les activités pouvant conduire la femme à son émancipation. En dépit des représentations de l'image négative de la femme qui

empêchaient ces femmes d'obtenir un emploi décent, certaines ne croisaient pas les bras, et exerçaient différentes activités de débrouillardises pour ne pas rester toujours dépendante de leurs maris. Tel est le cas de l'enquêté (**NDA**) :

« *Au paravant, je vendais les aliments au marché de Kamenge. C'était une activité que j'aimais beaucoup car elle me permettait de ne pas être dépendante et je m'achetais ce je voulais* ».

Bref, les femmes ont tendance d'avoir accès aux emplois décents malgré toutes les obstacles d'ordre socio-culturelles, raison pour laquelle chaque fois que l'opportunité se présente elles ne tardaient pas d'approcher leurs époux pour demander l'autorisation de partir ou bien pour l'aider à chercher les moyens de déplacement car la plus part des emplois où il y a une bonne rémunération sont réservés aux hommes. Cependant, les enquêtes effectuées montraient clairement que les femmes exerçaient des activités non stables et indécentes.

II.2. Les difficultés rencontrées dans les ménages

Depuis que la culture burundaise a mis en place des interdits, les femmes ont commencé à subir des difficultés psychosociales et économiques dans leurs ménages. ***NDUCO*** s'explique :

> *J'ai beaucoup de remords, car quelques fois je demande à mon époux de me libérer pour aller ailleurs chercher comme les autres femmes mais il n'accepte pas. Mon opinion n'a pas de place devant lui. En tout cas, toutes mes parties du corps sont normales, il faut me laisser libre car j'ai aussi à contribuer dans la famille ».*

En réalité les hommes s'appuyaient sur le pouvoir qu'ils détenaient de la tradition pour nuire la liberté des femmes ainsi que leur développement. Dans ce cas, les femmes rencontraient des problèmes d'accès à l'emploi. Même celles qui exerçaient les activités génératrices de revenu, restaient sous contrôle de leurs époux.

Les résultats de la recherche prouvaient que les relations interpersonnelles dans la famille ne sont pas bien maintenues du fait qu'il y a des hommes qui dominent toujours leurs épouses et qui ne les obéissent pas. Autrement dit, le pas franchi vers la modernité n'a pas exclu les tendances de domination et cela reste un problème majeur dans la société burundaise au moment où les femmes recherchent leur autonomie.

II.3. Les facteurs déterminants de la migration des femmes vers Oman.

Cette étude veut contribuer à une meilleure connaissance des facteurs déterminants des migrations féminines au Burundi. Des femmes migraient vers Oman pour des raisons suivantes :

II.3.1. La recherche de l'argent

Dans un pays en voie de développement comme le Burundi où les familles se retrouvent dans une situation de précarité, les femmes sont préoccupées par la vie économique (**ONU, 2006)**. Elles ont tendance à prendre en main la vie individuelle et familiale. L'enquêtée BIDO disait :

> « *Après avoir abandonné l'école en 2009, je suis venue à Bujumbura pour rechercher du travail. J'ai rencontré un garçon d'origine Rwandaise et nous avons décidé de vivre ensemble. Tout au long de la vie de couple nous avons eu deux enfants. C'est mon mari qui seul avait du travail mais son salaire ne suffisait pas pour assurer la survie de toute la famille. Chaque fois que j'avais besoin de quelque chose je devrais demander à mon époux* ».

NDA ajoute-t-elle :

> « *Au paravant, je vendais les aliments au marché de Kamenge. C'était une activité que j'aimais beaucoup car elle m'empéchait d'être dépendante et je m'achetais ce dont je voulais. Cela ne signifie pas que je méprisais mon époux mais pour lui prouver mes capacités, sinon il y'a des hommes qui ont intériorisé que les femmes sont nées pour des travaux domestiques et l'encadrement des enfants en famille* ».

Dans ce contexte les femmes allaient à la recherche d'autres ressources financières, dans l'optique de la complémentarité avec leurs maris. La précarité des conditions de vie des familles guidait ces femmes à traverser les frontières de notre pays vers Oman espérant améliorer leurs conditions d'existences.

Les économistes défendent la thèse selon laquelle les individus se déplacent d'un endroit à un autre pour maximiser leurs revenus afin d'utiliser rationnellement leur capital humain **(Sjaastad, 1962).**

Se référant sur les informations recueillies sur terrain, la migration contribuerait à l'amélioration de la qualité de vie de la migrante, de la famille et de son ménage. Dans ce cas, la migration aiderait les gens à améliorer leur économique, voire leur autonomie.

II.3.2. Contribution à l'autonomisation de la femme

Depuis longtemps, la structure familiale dans notre pays est constituée sur base des valeurs culturelles où l'homme est placé au-dessus de la femme dans tous les aspects de la vie familiale. L'attribution des tâches, la centralité de l'homme dans la prise de décisions et la gestion des biens de ménages apparaissent comme sources d'inégalités des sexes dans la famille.

Tous ces aspects conduisaient la femme à se sentir placée dans une position d'infériorité. L'ignorance et le travail sous surveillance du mari créaient chez les femmes le désir de migrer. Tel est le cas de l'enquêtée (NDUCO) ; dit-elle*:*

> *« Certaines femmes sont privées de leurs droits par leur mari, j'ai préféré aller à l'étranger par la simple raison de ne pas rester sous contrôle de mon mari. Il me traitait comme il veut, je restais toujours dans une position de dominée. C'est lui qui prenait toutes les décisions sans me consulter et voulait que je reste comme une statue dans la famille, alors que nous sommes tous régis par le seul droit où tous les hommes naissent libres et égaux ».*

Quant à moi, *« priver les gens de leurs droits humains revient à contester leur humanité même ».* L'espèce humaine est une créature qu'il faut honorer en respectant ses droits à la vie et ses droits à la différence. Dans un contexte migratoire, le fait de contester l'être humain (l'existence de la femme) par le fait de lui priver ses droits revient à créer des conflits sociaux qui peuvent être à l'origine de la migration. Le départ vers Oman des femmes est un choix : elles veulent assurer leurs droits et échapper au contrôle familial.

Selon, **Vidrovitch (1994 :18),** « *La migration vers des lieux en pleine construction leur est alors apparue comme un moyen d'échapper à leur exploitation ou à leur dépendance conjugale* ». Aujourd'hui, au Burundi, les rapports sociaux mettent très nettement les femmes en défaveur sur de nombreux plans. Les femmes ont rarement accès à la terre, elles n'ont pas d'autonomie économique véritablement reconnue, elles ont des marges de manœuvre très limitées concernant leur vie matrimoniale, conjugale et féconde.

Ces contraintes qui s'imposent aux femmes sont d'autant plus t ressenties par les jeunes filles qui désirent s'émanciper. La migration se présentait alors pour elles comme l'un des moyens d'exprimer cette volonté d'indépendance, de refus de cette domination.

II.3.3. L'émigration pour des conflits familiaux

Selon **Mendras (1975 :215**), « *toute société comporte des groupes différents dont les intérêts divergents entrent à un moment ou à un autre en conflit et l'idée qu'une société idéale serait en harmonie sans tensions n'est évidemment qu'un rêve dont il faut se défaire* ». C'est dans ce contexte que j'évoque l'idée selon laquelle la situation dans une famille ne peut pas être toujours normale. Il arrive un moment où des conflits émergent entre les membres de la famille. Et d'ailleurs chaque système social est un champ de tensions, plein d'ambivalences et de combats. Compte tenu de l'entretien fait dans une famille de migrante, les résultats montrent que les conflits familiaux se manifestaient pendant la nuit : Les injures, le viol, la maltraitance entre les conjoints se faisaient la nuit et le jour la situation retournait à la normale.

Selon NDUCO,

> *« Chaque fois qu'il rentrait pendant la nuit en état d'ivresse, j'étais rouée de coups sous prétexte que je ne le respectais pas et m'accusait d'infidélité. Cette situation précaire m'a poussée à migrer vers Oman espérant améliorer ma vie et pour me déstresser*. »

Dans l'analyse de ces conflits familiaux, il convient de déterminer quelles sont les occasions de conflits, entre quels adversaires et quels sont les moyens dont dispose la société pour prévenir ou régler ces conflits. Il précisé également que « *c'est le rôle des juges de régler les conflits entre les individus et (…) les lois sont faites pour donner une solution aux conflits coutumiers d'une société, elles prévoient aussi les procédures de règlement* » **(Mendras, 1975 :215).**

II.3.4. Les contraintes démographiques

La forte pression démographique couplée par la faiblesse de production des biens, la pauvreté familiale et la pression sur les terres cultivables constituent le plus grave problème. Selon l'enquêtée NIJO :

« Mon mari conduisait une moto à Bujumbura, dans leur famille ils étaient au nombre de 5 garçons, tous ont hérité de leur parent une partie de propriété. A la naissance du premier enfant les besoins ont commencé à se multiplier, vu le petit morceau de terrain, mon mari m'a convaincu de quitter la maison pour nous installer en ville. L'on gérait les premiers jours à l'arrivée en ville, mais après avoir eu deux autres enfants la vie familiale est devenue trop compliquée à tel point que nous mangions une fois par jour et encore des aliments non équilibrés. Constatant que la stratégie utilisée pour rechercher l'argent n'aboutissent pas, j'ai choisi de partir à Oman espérant résoudre les problèmes financiers de la famille ».

Etant donné que la pression démographique influe sur la pression foncière et le morcellement des terres cultivables, la détérioration des conditions économiques dans les familles oriente vers le la pratique migratoire comme stratégie de diversification des revenus d'où « *la migration serait la conséquence du déséquilibre entre population et ressources* » **(Amin, 1972 :67)**.

Cela se justifie par le fait que la population mal aisée suite à ce déséquilibre quittait les campagnes vers les villes et particulièrement la ville de Bujumbura. La surpopulation dans ce cas constituait un danger à la population à tel point que la satisfaction des besoins familiaux devenait difficile d'où alors des femmes préféraient chercher l'emploi à Oman où elles estimaient pouvoir améliorer leurs conditions d'existence comparativement à celles qu'elles connaissaient avant.

II.3.5. Information

L'information a une part de contribution importante dans la migration. Ce sont essentiellement les personnes ayant une expérience migratoire qui fournissaient l'information. Selon **Raymond (1968 :92**), *« la vie des anciennes migrantes constitue une incitation au moins aussi puissante, car elle est la preuve que les récits sont dignes de créance »*. D'après les réponses des enquêtées, elles étaient tous informées sur les potentialités de l'Oman. Les informations diffusées par les medias, entre les voisins, dans les réseaux sociaux incitaient les femmes à chercher à s'informer sur ce phénomène migratoire.

Raymond souligné également que : « *la reconnaissance des apports de la migration ont conduit les femmes à intérioriser l'idée de migrer* ». Il s'agit d'une tendance émotionnelle où les femmes

qui migraient sont influencées par l'objet matériel qu'elles voyaient aux propres yeux ou par les mots circulants dans l'entourage. Tel est le cas de l'enquêtée MANE :

> « *Un jour où je causais avec mes amies, une d'entre nous a introduit le sujet des femmes qui vont à Oman pour chercher du travail et qui reviennent avec de l'argent. Je lui ai posé diverses questions dans le but de comprendre davantage. Après avoir su qu'il y a des gens qui peuvent aider dans la recherche des documents, j'ai commencé à m'intéresser beaucoup plus à ce phénomène. Petit à petit l'idée de migrer m'est venue car la vie était très difficile pour moi.* »

Donc, l'objet matériel a une grande envergure au niveau de la communication dans le processus migratoire. Les apports des émigrées ou les conditions de vie de ces dernières jouaient une grande influence pour d'autres personnes et changeaient leurs manières de penser.

II.3.6. Le manque d'emploi

Le chômage constitue un problème majeur pour la population en général et pour les femmes en particulier. Les femmes qui parviennent à terminer les écoles rencontrent un grand problème de trouver l'emploi répondant à leur diplôme. D'après l'**ISTEBU (2022),** *« …le taux de chômage est évalué environ à 4,3% et touche près de 60,2% des jeunes actifs, qui économiquement sont sans travail et le taux de chômage est sensiblement plus élevé en mairie de Bujumbura que dans les autres provinces ».* La majorité des femmes qui sont confrontées à des difficultés de trouver l'emploi facilement se lance dans les activités de débrouillardise. L'échec de leurs activités pousse ces femmes à migrer vers Oman

NTA, une enquêtée rendue visite à son domicile disait :

> *« J'ai terminé l'école secondaire en 2010. Depuis lors, j'ai maintes fois postulé dans les différentes institutions mais je n'ai pas trouvé d'emploi. Après avoir constaté que je venais de passer 5 ans sans emploi formel, j'ai décidé d'aller chercher du travail à l'étranger, donc je n'avais pas une autre voie de sortie ».*

II.3.7.Le lieu de destination de la migrante

Il renvoi à l'environnement qui caractérise le lieu dans lequel la migrante voulait se rendre et qui influençait sa façon de penser et d'agir. Le milieu de séjour peut avoir une influence sur la

migration de travail dans la mesure où les zones dotées d'un grand potentiel économique constituaient des zones d'attraction pour les travailleurs. Il est question du calcul du coût et avantage du milieu dans lequel la migrante voulait se rendre à la recherche du travail. Les résultats de la recherche montraient que la vie quotidienne des femmes burundaises ne se limitait pas aux activités internes mais qu'elles s'orientaient aussi vers l'extérieur du pays. Elles étaient a la recherche d'un milieu où elles pouvaient gagner plus. Alors, on pourrait penser à ce niveau que l'Oman constituait une zone de destination plus bénéfique des migrantes extérieures. Bref, il reste un pays de destination des femmes migrantes Burundaises compte tenu des opportunités d'emplois qui s'y trouvaient et le salaire qu'elles y gagnaient.

En guise de conclusion, la période d'avant le départ des femmes à l'étranger pour la recherche du travail concerne la vie de la femme dans leurs ménages. Les ménages des migrantes n'ont pas cette capacité de satisfaire les besoins alimentaires de la famille. Donc le seuil maximal du niveau de vie n'est pas atteint à cause des activités des membres des ménages qui sont moins significatives pour pouvoir assurer l'autonomie de la famille. Les relations interpersonnelles qu'elles entretenaient dans la famille et avec le monde environnant sont remise en causes par le fait qu'il y a encore des étapes à franchir vers la modernité, ce qui diminue les chances à la femme d'être embauchée afin d'apporter des contributions dans la famille.

La manière dont ces femmes sont recrutées est sophistiquée, parce qu'il n y a pas d'appel d'offre, c'est quelque chose qui est pratiqué clandestinement car ce transfert des travailleuses n'est pas officiel et la prise de décision est parfois individuelle. Cette décision va de pair avec la prise en charge des frais de déplacement, donc il n'y a pas de règle générale qui régit cela, ce qui permettra de voir dans le chapitre suivant la vie relationnelle de ces femmes pendant le voyage et leur intégration dans le pays d'accueil. La mutation sociale qu'a traversée notre pays a ouvert les yeux des femmes et les normes culturelles ont créé un déséquilibre entre homme et la femme au niveau de l'épanouissement. Dans cette logique, une idée est née chez la femme de rechercher des voies de sortie pour échapper à la dépendance dans la famille et prendre en main ses décision et dans le but de faire reconnaitre son identité.

Cette section a mis en évidence certains éléments susceptibles d'influencer la migration pour des raisons de travail des femmes à l'extérieur du pays : il en ressort que les facteurs économiques, démographiques, politiques et socioculturelles influencent la migration féminine.

CHAPITRE III. DYNAMIQUE RELATIONNELLE DES MIGRANTES AVANT, PENDANT ET APRES LEURS SEJOURS A L'ETRANGER

La vie des femmes migrantes vers Oman fait souvent peur au moment du processus migratoire. Ce qui fait que leur dynamique relationnelle est analysée dans trois moments : avant le départ, pendant le voyage et après leurs séjours à l'étranger. Cette section alors se concentre d'abord sur la vie des migrantes depuis les préparatifs, ensuite pendant la trajectoire et leur intégration aux milieux de séjours à l'étranger et en fin au moment de leur réintégration dans leurs familles d'origines.

III.1. La vie relationnelle des migrantes avant le départ vers Oman

III.1.1.La prise de décision de la migration

Depuis que l'homme apparaissait sur la terre, il s'est retrouvé dans un espace où la vie changeait de temps en temps. Il a subit différentes transformations du milieu qui l'ont fait adopter des stratégies pour surmonter des obstacles relevant du changement de la planète terre. Ces obstacles sont liés aux conditions de vie de l'homme sur terre. C'est dans ce contexte que l'homme devait combattre pour vivre. Dans ce cas, il cherchait différents canaux pour la diversification des ressources. D'après **Alouane (1983 :29), «** *L'émigration n'est pas le produit du hasard ou de la fatalité. C'est une réponse sociale à une situation sociale et à des structures socio-économiques données* ». Là je retiens que l'idée de migrer est liée à plusieurs contraintes de la vie auxquelles ces femmes sont confrontées : soient démographiques, soient économiques, soient psychologiques et sociales. L'enquêtée **NDUCO** disait :

> « *Depuis mon jeune âge, j'ai grandi près de mes parents, qui me prenaient en charge. Lorsque j''ai atteint 19 ans, j'ai vu comment les autres femmes étaient à l'aise dans leurs familles et après j'ai pris la décision de me marier, même si cela n'a pas été fait légalement. Après avoir passé à la vie conjugale, j'ai constaté qu'il n'y avait pas de bonheur dans la famille. J'ai eu de remords, car quelques fois je demandais à mon époux de me libérer pour aller ailleurs chercher comme les autres femmes mais il n'acceptait pas. Mon opinion ne comptait pas à ses yeux. En tout cas, toutes mes parties*

du corps étaient normales, il fallait me libérer car j'avais aussi à contribuer dans la famille »

Ajoutait-elle :

« Il me traitait comme il veut, j'étais toujours dominée. Il prenait toutes les décisions sans mon consentement et voulait que je reste comme une statue dans la famille, alors que nous sommes tous régis par le seul droit où tous les hommes naissent libres et égaux. Chaque fois qu'il rentrait la nuit en état d'ivresse, il me rouait des coups de mains. Il avançait la raison de ne pas le respecter et m'accusait d'infidélité. Cette situation précaire m'a poussée à migrer vers Oman espérant améliorer ma vie et pour me déstresser. »

Celui-ci est complétée par l'enquêtée NTA lorsqu'elle disait: *« L'origine de toutes choses était vraiment le dialogue que j'ai mené avec une amie qui avait déjà migré vers Oman. Elle m'a expliqué qu'elle a acheté une parcelle et qu'elle l'a construite. Un jour, je lui ai rendu une visite, et j'ai vu de mes propres yeux sa maison. A ce moment-là, Je suis parti avec l'idée de chercher les documents ».*

En réalité, les femmes ne sont pas loin du monde qui nous entoure, cela veut dire que leurs représentations mentales émanent du milieu qui les entoure. Cependant leurs manières de penser et d'agir résultent des différents milieux de socialisation. À partir de ce que les autres migrantes leurs partageaient, elles ont intériorisés l'idée de migrer et trouvaient que leur déplacement vers Oman serait une réponse aux problèmes quotidiens qu'elles rencontraient dans la vie.

III.1.2. La recherche des documents

D'une manière générale, aucune activité ne s'improvise, il faut une préparation. Pour le cas d'un voyageur, il se prépare mentalement et matériellement. La préparation mentale de la migration est en rapport avec la naissance de l'idée de migrer. Ce qui nous intéresse pour le moment, c'est le cas de la recherche des documents de voyage vers Oman.

L'argent à se servir pour migrer provient de différentes ressources. Les entretiens effectués montrent que les ressources sont soit l'argent tiré en famille ou ailleurs en dehors de la famille,

dont les emprunts dans la banque ou microfinances et les tontines. Un enquêté **(CIPRO)** rencontré à son domicile m'a dit :

> « P*our que mon épouse puisse partir à Oman j'ai vendu une parcelle héritée de mes parents. Elle m'avait laissé avec trois enfants. Au moment de l'envoi de mon épouse j'avais l'impression qu'après quelques mois elle va m'envoyer l'argent pour l'achat d'autres parcelles. Ce qui est étonnant, elle vient de passer 2 ans sans aucune contribution dans la famille. Pour le moment, avec mes enfants nous n'avons rien à dire, nous sommes en difficultés et nous attendons si elle va retourner ou pas*.

Quelques fois l'argent que ces femmes trouvaient en dehors de la famille les plongeait dans l'adultère. L'entretien effectué avec **NTA** affirmait cela, elle disait :

> *« Je ne pouvais pas refuser de coucher avec cet homme, parce que je n'avais aucun autre moyen de trouver l'argent pour voyager, la situation familiale était totalement à plat, et d'ailleurs j'étais obligé de le faire pour sauver ma famille »*. Elle a ajouté également que *« avoir la peur du VIH c'est normale, mais le fait que parmi les documents exigés pour prendre le voyage figurait une copie justifiant l'état de santé d'une migrante, je lui ai demandé de se protéger en employant le préservatif pour ne pas rater le voyage »*.

Les résultats de l'enquête montrent également que celui qui se proposait de donner l'argent à une femme posait des conditions à respecter. Il s'agissait d'une aide empoisonnée : après avoir reçu cette somme d'argent, certaines femmes ou filles risquaient de tomber dans l'exploitation sexuelle par les personnes qui ont financé leur voyage.

III.1.3. Le recrutement des migrantes

Le recrutement des migrantes tient compte de type de migration. Dans ce travail, il est question de la migration du type informel où le recrutement se réalisait de manière informelle. Après une analyse de certains cas, j'ai constaté qu'il s'agit d'une migration sélective. Dans cette forme de migration, la proportion des femmes migrantes est importante bien qu'on s'attendait que les hommes migrent plus que les femmes. Ceci est certainement lié au besoin d'une main d'œuvre féminine, renforcée par le motif lié aux diverses activités dédiées aux femmes et services qu'une personne de sexe féminin peut donner.

En effet les professionnels de recrutement faisaient tout pour cacher la réalité en rapport avec cette migration. Cela se justifiait par la création des associations pour le recrutement des femmes qui cherchaient le travail à l'étranger. On pouvait imaginer si ces associations n'ont pas de statut juridique reconnu. Selon le porte-parole du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique dans une émission télévisée à la RTNB le 31/3/2021 à 21h45) :

> « *Les associations qui recrutent les femmes migrantes sont reconnues par le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique mais après avoir fait des enquêtes minutieusement nous avons constaté que ces associations exécutent leurs activités en dehors de la loi, raison pour laquelle toute association soupçonnée dans ce trafic se retrouvait automatiquement fermée et leurs représentants étaient arrêtés*».

Les résultats montrent que cette migration n'est pas autorisée par le pouvoir public. Malgré cela, les femmes continuaient à migrer et leur déplacement se faisait de manière clandestine car le gouvernement ne cessait pas de dénoncer cet acte comme « le trafic de l'homme ». Et les Leaders de ce déplacement sont considérés comme des « vendeurs des filles et femmes à Oman ».

Depuis 2016 les associations impliquées dans ce commerce ont été dépouillé de leur droit d'exploitation et leurs représentants ont été arrêtés. Dernièrement en 2020, on a fermé l'association à Buterere dénommé **Culinary Training Agency Burundi** où on a trouvé plus de 100 femmes et filles retenues et hébergées se préparant de partir. Ces associations ne recrutaient que les femmes et filles, ce qui inquiétait la population en générale et cela n'empêchait pas ces femmes d'aller à Oman pour la recherche du travail.

III.1.4. La prise en charge des frais de déplacement

Elle renvoie à la personne qui a pris en charge les frais de déplacement de la migrante. Ceci a été pris en considération pour démontrer comment ces migrantes parvenaient à trouver des frais de voyage malgré que le pays destinataire était trop éloigné du pays d'origine des migrantes. Selon les informations des interviewées, le coût du trajet était trop élevé, ils ne pouvaient pas le couvrir

eux-mêmes. La prise en charge des frais de déplacement de la migrante était assurée soit par le chef de ménage, soit par une parenté de la migrante soit par le patron qui cherche la travailleuse.

III.2. La vie relationnelle des migrantes pendant le voyage et leur intégration dans les milieux de séjours à l'étranger

La vie des migrantes au travers les relations qu'elles entretiennent avec d'autres personnes tout au long de la trajectoire est de grande importance dans ce travail. Il est crucial alors d'analyser les liens qui les unissaient lorsqu'elles se déplaçaient.

III.2.1. Les acteurs de la migration

Le phénomène migratoire implique plusieurs personnes et groupes de personnes (associations) dont leurs but était de recruter, et de faciliter les migrantes pendant la trajectoire jusqu'à l'arrivée au pays destinataire. Toutes ces femmes collaboraient avec ces autres acteurs de la migration. Ils construisaient un système avec un réseau social très fort. Selon **(Massey, 1988 :61)** *« le réseau social est l'ensemble des liens interpersonnels qui raccordent les migrantes, les personnes ayant déjà migrés et les non-migrants des zones d'origine et de départ, ceci à travers les liens de parenté, d'amitié et d'affinités d'origine. Les réseaux migratoires constituent en effet, un capital social, des structures d'entraide et de solidarité susceptibles d'offrir un éventail de service ».* Se référant sur cette conception, les résultats montrent que toutes les migrantes ne prenaient pas le même départ et ne passaient pas dans la même direction et/ou ne faisaient pas les mêmes escales. Selon l'enquêté NTA,

> « *Le départ s'est réalisé à Bujumbura mais il faut comprendre que tout le monde ne prenait pas le même départ même si le pays destinataire était le même ».* Elle disait encore*: « Moi j'ai traversé le Kenya et c'est dans ce pays de transit que j'ai rencontré d'autres femmes en provenance d'autres pays comme le Rwanda et la Tanzanie* ».

A travers ce réseau social, les acteurs sociaux de la migration assistaient moralement et matériellement les femmes migrantes au moment du trajet. Ils suivaient de près toutes les mobilités de ces femmes dans leur voyage. Ce suivi est pris par certaines femmes comme une forme d'exploitation. Le comportement de ces acteurs n'est pas bien apprécié. Ils montraient qu'ils sont proches des migrantes, mais avec des visées particuliers et surtout économiques.

III.2.2. La vie des migrantes dans les pays de transit

Bien que le pays de transit aide les migrantes au cours de leur voyage vers leur destination, la probabilité de mener une vie aisée dans ces pays restait problématique. Les enquêtes prouvent que la liberté et la vie des femmes dans les milieux de transit ne sont pas rassurantes. Certaines se lamentent de ce qui leur arrive. L'enquêtée NDISO disait :

> *« Dans ces enclos il y a des personnes qui nous donnaient des enseignements sur des matériaux de cuisine que nous trouverons dans le pays d'accueil, mais la plupart de ces personnes chargées du suivi nous demandaient de coucher avec eux. Nous n'avions pas droit de porter des téléphones, seuls les chefs avaient droit de les porter. Quand quelqu'une voulait communiquer avec le monde extérieur, elle était obligée de demander la permission à son chef et lui emprunte. Le chef restait toujours à côté de la migrante pour écouter la conversation. Cette opportunité n'était pas fréquente car elles craignaient les agents de sécurité ».*

D'après l'**ONU (2015 :53)** *« Les migrantes en transit risquent d'être victimes de tout un ensemble de violations des droits de l'homme, notamment parce qu'elles n'ont plus de ressources ou sont bloquées dans le pays de transit, et parce qu'elles sont dépourvues de protection juridique ou qu'elles ne peuvent ou ne veulent pas demander de protection du pays de transit. Les femmes migrantes subissent souvent des formes spécifiques de discrimination… »*

La non reconnaissance de ce mouvement par les pouvoirs publics conduisait quelques fois à la perturbation de toutes les activités de transfert de ces femmes dans les pays destinataires. Ces migrantes devenaient victimes car chaque fois qu'on les arrêtait, on les ramenait chez elles. De ce qui précède, le constant est que dans ces pays de transit les femmes migrantes y menaient une vie dangereuse et le vécu quotidien n'alimentait pas l'espoir de la réussite de leur voyage.

III.2.3. Intégration des migrantes dans les milieux de séjours

L'arrivée des migrantes dans le pays d'accueil posait le problème d'intégration car la culture de leur pays d'origine s'entremêlait avec les coutumes du pays d'accueil.

III.2.3.1. La cohabitation sociale dans le pays d'accueil

Cette section propose de montrer comment les relations entre les immigrées et les habitants du pays d'accueil sont établies pour certainement comprendre leur vie. En effet, la construction d'une nouvelle vie quotidienne restait un processus complexe dans lequel la migrante devait non seulement se situer par rapport à la société d'accueil mais également redéfinir à distance ses liens avec le pays d'origine. Cela signifie que la migrante devait avant tout relativiser et prendre conscience de l'endroit actuel de résidence pour savoir comment se comporter devant une diversité culturelle et s'adapter aux nouvelles situations. En réalité les femmes qui quittaient leurs pays avaient espoir d'y trouver une vie aisée. L'enquêté MUHA**,** exprimait son témoignage :

> « *vivre à l'étranger n'est pas chose facile, là-bas je ne savais personne. La famille qui m'a accueillie était composée de père, mère, et 3 enfants. L'un de ces enfants étudiait à l'université. Elles ne parlaient que de l'Arabe et de l'anglais. La patronne était une vieille maman qui n'avait pas de travail. Elle restait toujours à la maison. Au travail, j'ai rencontré un problème majeur lié à la communication car je ne connaissais pas leur langue, mais l'étudiante m'a appris petit à petit la langue arabe. Autre chose qui m'a fort étonné, je n'avais pas droit de manger sur la nourriture que je leur préparais. La plupart des fois je passais la journée sans manger. Seulement, quand je voyais des œufs ou des fruits, je pouvais les manger mais en me cachant dans ma chambre. Il est arrivé même des fois de cacher de la nourriture pour la manger après* ».

III.2.3.2.La langue

La langue est un élément important d'intégration, car elle facilite la communication, l'accès aux opportunités d'emploi, et combat l'isolement. La maitrise de la langue est fondamentale pour renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et l'indépendance. Les femmes qui suivent les cours de langue peuvent facilement s'intégrer en société. Elles se déplacent avec plus de certitude, et comprennent leurs droits sans recourir aux intermédiaires. Selon **Emanuela (2020 : 61)**, « *Les femmes qui ont une notion de base sur la langue étrangère sont également plus à l'aise dans la discussion et dans l'expression orale de la langue* ».

Dans la vie quotidienne, les femmes migrantes burundaises rencontrent des obstacles au niveau de la compréhension de la langue du pays d'accueil. Le non maitrise de la langue s'est révélé alors un handicap à leur autonomie. Elles ont constamment besoin de soutien. Pour ces femmes, se soumettre à l'apprentissage d'une nouvelle langue devenait une difficulté presque insurmontable. En effet, le fait de ne pas parler l'arabe, donc de ne pas pouvoir communiquer facilement d'une part et d'autre part de se retrouver seules, sans disposer d'un réseau social les conduisaient à l'isolement, à l'incompréhension du monde qui les entoure. Elles étaient moins autonomes et très fragiles comparativement à ce qu'elles étaient dans leurs pays d'origine.

III.2.3.3. L'habillement

Le mode d'habillement diffère d'un pays à un autre. Les habitants ont leurs propres manières d'habillement. Ce comportement est lié à la valorisation de leur culture. Donc, les étrangers sont obligés d'imiter leur habillement pour garantir leur reconnaissance dans le pays d'accueil. Le conformisme dans ce cas donnait une nouvelle identité à la femme migrante, c'est-à-dire que l'immigrante est dépouillée de toutes réserves de leurs cultures pour embrasser celle de l'étranger. L'enquêtée **MUHA,** s'est exprimé ainsi à-propos :

> « *Dès que je suis arrivée à Oman, la patronne m'a obligé de porter directement la voile comme leur culturel' oblige aux femmes et aux filles de se couvrir tout le corps. Malgré que je ne suis pas habituée à porter de long habits, j'ai été obligée de me conformer aux règles de leur culture parce que mon objectif était de trouver l'emploi et pour gagner l'argent* ».

Pour les chrétiens ce n'était pas facile de s'adapter à cette nouvelle situation. Le porter du voile constitue un fardeau qui pèse sur elles. Dès leurs retours dans le pays d'origine, elles reprenaient leur culture. Par contre, les immigrées musulmanes portaient le voile comme d'habitude. Cela montre que les femmes migrantes rencontrent beaucoup de contraintes socio-culturelles qui ne leur permettent pas un épanouissement en terre d'accueil.

III.2.3.4. La religion

L'Islam est la religion dominante d'Oman et pratiquement tous les citoyens d'Oman sont musulmans. Les personnes d'autres religions sont principalement des ressortissants étrangers qui

ont émigrés à Oman pour travailler. Les musulmans représentent 85,9% de la population. Les chrétiens représentent 6,5% de la population, et les autres religions et la population non affiliée à aucune religion particulière représentent 7,6% **(Robin, 2023).**

Le christianisme est la plus grande religion minoritaire d'Oman. La plupart des chrétiens vivant dans le pays sont des migrants. Les chrétiens d'Oman sont affiliés aux diverses dénominations chrétiennes telles que le catholicisme, l'orthodoxie orientale et le protestantisme. Ils se trouvent dans et autour des grandes zones urbaines comme la capitale de Mascate. La présence des diverses religions dans ce milieu n'empêche pas que les migrantes se sentent non libre religieusement. Lors d'un entretien NDUCO a dit :

> *« C'est vrai, là- bas il y a des religions chrétiennes, mais le fait que je ne pouvais pas sortir sans un accompagnement d'un des membres de la famille, la fréquentation des églises était purement difficile et d'ailleurs tous les membres de la famille qui m'a accueillie étaient musulmans. L'habillement aussi nous contraignait. Seulement, j'utilisais la stratégie de m'enfermer dans la chambrette pour prier, à condition de ne pas me faire entendre à l'extérieur ».*

Des analyses montrent que la liberté de religion n'est pas respectée comme il faut. **Robin** affirme également que même les publications des institutions religieuses non islamiques doivent être approuvées par le ministère avant d'être imprimées.

III.2.3.5. L'envoi des fonds des migrantes

L'envoi des fonds (remittances) consiste pour les migrantes ou travailleuses expatriées résidents dans le pays d'accueil à envoyer l'argent destiné à leur famille, amis ou organisations sociales. Ces fonds sont mis à profit par les destinataires pour répondre aux besoins immédiats (alimentations, vêtement, logement, articles ménagèrs, etc.).

Selon les résultats de la recherche, une part de ces fonds est parfois épargnée ou investie dans de petites entreprises, l'agriculture ou élevage et une autre part sert à rembourser les dettes parfois colossales contractées auprès des personnes qui ont contribuées pour le voyage. L'enquêtée MUHA rencontrée à son domicile l'a affirmé, et disait :

> « P*our aller à l'étranger, j'ai emprunté l'argent à mon cousin. Alors, la somme d'argent du premier salaire détourné par mon petit frère était destiné au remboursement des dettes et aider mes petits frères et mes enfants qui étaient à l'école ».*

En réalité, cet argent étoffait le budget des ménages pour pouvoir davantage envoyer les enfants à l'école, obtenir de meilleurs soins, une meilleure alimentation. Bref, ces fonds envoyés contribuaient à l'augmentation du niveau de vie et à l'amélioration de la santé et de l'éducation dans les ménages.

III.2.3.6. Impacts sociaux des transferts des migrantes burundaises

L'arrivée des fonds dans les familles restées dans le pays d'origine entrainait des modifications sociales mais aussi culturelles. Elle affectait les relations sociales et ses effets indésirables sont de plus en plus nombreux.

Plusieurs personnes prenaient conscience de l'intérêt du mouvement migratoire, ce qui conduisait les femmes et les jeunes filles à migrer à un rythme extraordinaire d'où l'auto-renforcement de la migration. En effet, les familles bénéficiaires des transferts de fonds se reconnaissaient comme privilégiés et investissaient dans le départ d'un autre membre de la famille que dans une activité économique. Tel que l'enquêtée KASO l'affirme :

> *« Dès mon arrivée à Oman, ma première mission était de chercher comment mon enfant qui avait abandonné l'école en 9 ème année pouvait aller aussi chercher de l'argent à l'étranger. A ce moment-ci, mon enfant y est déjà et pouvait nous envoyer de l'argent, ce qui a facilité à la satisfaction des besoins familials».*

Ces résultats montrent que les familles non bénéficiaires se sont retrouvées aussi dans cette logique d'envoyer un membre de la famille à l'étranger pour la recherche du travail. Ce comportement conduit donc à l'accélération de l'émigration. Cela est dû par le fait que certaines personnes voient se détériorer leur position sociale faces aux familles des migrantes qui bénéficient des transferts des fonds, aussi la tentation qui relève de la réussite de ces amis ayant quittés le pays.

L'enquêtée NDA témoignait ceci :

> *« Au moment des préparatifs pour le voyage, étant ensemble dans la famille pour étudier comment nos enfants pouvaient continuer l'école après mon départ, nous avons décidés de chercher leur logement chez un ami de mon époux et ce dernier a été contraint de s'insérer chez d'autres qui vivaient dans une chambrette ».* Selon **Apart (2004 :41),** « *la migration des parents a des conséquences émotionnelles considérables sur les enfants ».*

C'est dans cette logique que les résultats prouvent que la migration vers Oman qui est perçue comme une justification pour des burundaises de migrer est donc indirectement source de dislocation familiale. Les enfants qui grandissent sans leurs parents sont de plus en plus nombreux.

III.3. La réintégration des migrantes dans leur pays d'origine

Le retour des migrantes dans leur pays d'origine en général et dans la famille en particulier est un moment très important non seulement pour les migrantes mais aussi pour leurs familles et l'entourage. Les émigrées s'inquiètent de leur accueil alors que l'entourage se soucie de voir les émigrées et ce qu'elles apportent comme contribution au développement socio-économique individuel, familial et social.

III.3.1. L'accueil dans la famille

La famille est une institution qui trouve ses fondements dans le mariage. Le mariage résulte d'un accord conclu entre l'homme et la femme de vivre ensemble. La famille est primordiale dans l'accueil de l'émigré. Les femmes migrantes retournées dans leurs pays d'origine ont eu plus de difficultés à se réintégrer durablement dans leurs familles.

Les analyses prouvent que les relations entre l'émigrante et le reste de la famille avant le départ faisaient parties des motifs qui ont occasionnés la décision de migrer. Au retour, ces femmes se retrouvent dans deux groupes : D'une part celles qui retournaient volontairement et d'autre part celles qui retournaient sous contraintes leur accueil et leur réintégration durable sont problématiques.

La réintégration dans la famille était plus durable pour les migrantes qui retournaient volontairement que pour celles qui y étaient contraintes. Celles qui retournaient volontairement étaient économiquement plus autonomes et socialement plus stables. En ce qui concerne la dimension psychosociale, les migrantes qui ont subies un retour forcé ont déclaré avoir plus de difficultés à se réintégrer durablement en raison de leurs expériences pénibles de migration et de retour. Selon NIJO :

> *« L'accueil n'était pas facile. Je me souviens, il était vers 21h00 à l'heure locale. Mon arrivée à la maison n'était pas bien appréciée par mon époux parce qu'il était informé que ma vie était en danger suite à des accrochages survenus entre moi et mon patron et que ce dernier a refusé de me verser mon salaire. Malgré cela, les autres membres de la famille et les enfants ont manifesté leur joie de me voir sauf mon époux. C'était tellement difficile de donner des explications à mon mari car dès le départ nous avions déjà planifié des projets à exécuter. Vraiment, j'ai rencontré beaucoup de problèmes à tel point que mon mari me chassait dans la maison en m'accusant que c'est moi qui était à la base de la vie précaire que menait notre famille aux énormes dépenses au moment des préparatifs du voyage ».*

III.3.2. La stigmatisation des femmes émigrées

Le départ des burundaises vers Oman a soulevé beaucoup de questionnements liés au déplacement de longue durée effectué par les femmes. Dans le contexte socio-culturel, un long séjour dans un pays étranger provoque le changement de comportements et concourt à la dégradation de la culture. Cela fait leur trajectoire migratoire soit considéré comme anormal par l'entourage qui accuse ces femmes de défaillantes et de non intègres.

Les analyses faites montrent que ces femmes émigrantes manifestent des comportements allant à l'encontre des normes culturelles burundaises. **NAPA,** un taxi-man rencontré à Nyakabiga me disait*:*

> *« Ma femme est à Oman. Deux ans après son départ elle m'a envoyé l'argent pour acheter une voiture que vous voyez ici, un jour je lui ai demandé si je peux la revendre pour acheter une autre qui est en peu neuve mais elle a refusé en disant : « si tu oses vendre la voiture, je ne retournerai jamais dans ta maison ».*

Selon **Ouali (2015),** excepté l'entourage, les médias occupent une place de choix dans la diffusion et la production des images stéréotypées des femmes**.** Après avoir entendu ce qui se passait à Oman sur ces femmes qui migrent, l'entourage dénigre ces migrantes. Autrement dit, sur base des informations médiatisées et des informations des réseaux sociaux, les émigrées étaient exclues socialement.

Les caricatures portées aux émigrées sont à l'origine de l'ignorance et ces émigrées sont exclues du plan socio-culturel. L'analyse confirme cette situation et précise que la stigmatisation des femmes émigrées n'est pas hasardeuse, c'est une notion qui trouve racine dans la culture.

III.4. Les activités après leur réintégration dans le milieu d'origine

Le retour des migrantes dans leur pays d'origine donnait une occasion de faire une auto-évaluation sur les expériences vécues à l'étranger. Quel que soit la réussite ou l'échec de la vie, cette situation inspiraient ces femmes des différentes activités qui leur permettaient une insertion sociale et une meilleure survie dans leurs familles.

Les enquêtes prouvent que, les femmes qui sont retournées n'exerçaient pas les mêmes activités. Celles qui ont des capitaux faisaient du commerce. KASO affirmait:

> *« De mon retour de l'Oman, je ne voyais aucune autre activité à faire que de vendre les ustensiles de cuisine et autres matériels de table. Vous voyez qu'après une année de retour, le commerce évolue bien. Vraiment le voyage que j'ai effectué est de grande envergure pour moi et pour ma famille »*

Une autre catégorie de femmes sont parvenues à réactiver les relations familiales après leur échec de vie à l'étranger. Les unes retournaient dans leurs petites activités de débrouillardise pour générer de revenu d'avant leur départ (vente des fruits et légumes, ventes des avocats, des maïs, des arachides) et les autres se lançaient dans les métiers (coutures). Selon l'enquêtée BARE:

> « M*ême si je ne suis pas parvenu à retourner avec l'argent, je ne peux pas croiser les bras. Je dois travailler pour gagner de l'argent afin d'apporter une contribution dans la famille, donc j'ai commencé à vendre les babouches des dames avec un capital de 200 milles et aujourd'hui le capital s'est multiplié par deux ».*

Les résultats de la recherche montrent également que les femmes burundaises veulent maximiser les ressources pour la survie de leurs familles. Elles travaillent pour appuyer leurs époux à la diversification des ressources. Lors de la migration de retour elles sont restées dans la logique de travailler pour contribuer dans les dépenses la famille.

En guise de conclusion, la trajectoire que ces femmes migrantes ont effectuée a dynamisé les relations interpersonnelles. Au travers ces relations qu'elles entretenaient avant, pendant et après le voyage elles ont rencontrées de multiples difficultés. Certaines femmes ont échoué leur intégration et leurs attentes n'ont été atteintes. Malgré les défis liés à la réintégration des migrantes dans leurs pays d'origine, les femmes émigrées victimes de la situation socio-économique indécente dans leurs zones de retour sont contraintes d'affirmer leur identité et continuent à s'efforcer pour leur développement et améliorer les conditions de vie de leurs familles.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail a pour titre: **Analyse socio-anthropologique des conditions de vie des femmes burundaises migrantes vers Oman de 2016 à 2020.**

J'ai fait un panorama c'est-à-dire une vue d'ensemble du phénomène dès la motivation de départ des femmes burundaises migrantes vers Oman jusqu'au retour dans leur milieu d'origine. J'ai présenté à l'introduction les mots clés et les différentes parties du travail avec leurs chapitres.

Pour montrer la pertinence du travail, la problématique de la recherche a été présentée. Cette partie relève la vie socio-économique dans les ménages des migrantes. Les femmes dont il est question cherchaient à améliorer leur vécu individuel, familial et social. Les petites activités génératrices de revenus qu'elles exerçaient ne leur permettaient pas d'atteindre leurs objectifs. Le manque d'emploi décent les a induit à migrer vers Oman. Ces femmes quittaient le pays espérant améliorer la vie meilleure dans le pays destinataire. Cette problématique pose l'objectif général d'explorer et comprendre les conditions de vie des femmes burundaises qui migrent vers Oman depuis leur départ jusqu'à leur réintégration dans les familles d'origine.

Le premier chapitre traite le cadre théorique et conceptuel. Je me suis penché sur résultats de certains auteurs qui traitent ce phénomène. Le cadre théorique et conceptuel m'a permis d'identifier les approches avec lesquelles je pouvais analyser le phénomène migratoire. Autrement dit, toutes ces théories m'ont permis d'expliquer le phénomène migratoire. Elles m'ont servi de mieux cerner certaines conditions relatives des migrations. Alors, tenant compte des idées convergentes des différents auteurs, le phénomène migratoire s'inscrit au niveau macro-économique et macro-social. Dans cette logique holiste, les individus ne maitrisent rien et sont soumis aux contraintes de leur environnement familial, culturel, économique. Les concepts clés utilisés dans ce travail relèvent du phénomène migratoire. Ces concepts sont utilisés pour avoir des connaissances approfondies en rapport avec ce phénomène migratoire.

Le deuxième chapitre concerne la méthodologique utilisée au cours du présent travail. Elle a contribué dans son orientation. A l'issue de cette démarche, la méthode ethnographique a été mobilisée comme méthode de la science de l'anthropologie ayant objet d'étude descriptive et analytique sur le terrain des mœurs et des coutumes de population déterminée. Cette recherche décrit la vie des migrantes burundaises. C'est un travail ethnographique dans le cadre d'une

méthode qualitative par l'entretien semi-directif, ce qui a permis de m'entretenir avec ces femmes migrantes.

Le troisième chapitre est consacré à la présentation des sujets. Dans ce chapitre nous avons suivi le principe de diversification des informatrices dans l'objectif de trouver des informations indispensables. Je me suis servi d'un guide d'entretien administré auprès des enquêtées.

Dans le quatrième chapitre, j'ai décri le cadre de vie des ménages des migrantes avant de partir. La période d'avant le départ des femmes est de grande importance.
Elle permet de mieux comprendre la situation des conditions socio-économiques des femmes. Cependant, ces femmes ont des caractères distincts du fait que les ménages sont aussi différents. Le seuil maximal du niveau de vie n'est pas atteint à cause des activités des chefs des ménages et des femmes qui n'arrivent pas à assurer la survie de la famille. Les relations interpersonnelles sont remises en cause par le fait qu'il y a encore des pas qu'il faut franchir vers la modernité ce qui diminue les chances aux femmes de travailler afin d'apporter des contributions dans la famille.
Le dernier chapitre de ce travail nous parle de la vie des migrantes avant, pendant et après leur voyage. La trajectoire effectuée par ces migrantes burundaises est caractérisée par un fort dynamisme des relations interpersonnelles. Au moment de leur intégration et de leur réintégration, elles rencontrent de multiples difficultés. Malgré les défis liés à l'accueil et à la réintégration des migrantes dans leurs pays d'origine, les émigrées victimes de la situation socio-économique indécente dans leurs zones de retour s'affirment de leur identité et mobilisent leurs efforts pour se développer et améliorer les conditions de vie de leurs familles.

Ainsi, la migration des femmes est principalement une migration urbaine avec pour type d'activité l'« emploi domestique ». A travers les caractéristiques, des déterminants de départ et des effets de la migration se dessinent deux logiques migratoires fortement différenciées entre les migrantes.

Dans le cas d'un départ négocié dans la famille, la rémunération renforçait la logique économique collective à laquelle la femme participait. Dans ce cas, la migration des femmes servait à diversifier les revenus. Il s'agit d'un moyen pour satisfaire les nouvelles exigences familiales. Cette migration s'inscrit dans une logique communautaire et économique.

Dans le cas contraire, la migration économique semble relever d'une logique individuelle et les femmes migrantes sont d'ailleurs déconsidérées par la société et plus particulièrement par la communauté masculine. Contrairement à la migration des femmes où leurs maris sont impliqués dès le départ dans la procédure, la pratique migratoire de la catégorie des femmes qui partent sans consentement de la famille des femmes non contrôlées par leurs époux. C'est une procédure jugée alcaïque voire traditionnelle de prendre le départ vers l'extérieur du pays en s'adressant aux particuliers. Dans cette logique, les bénéfices migratoires n'entretiennent pas l'économie familiale. C'est avant tout une manière pour les femmes de se démarquer de celles qui ne sont pas parties; elles se différencient et accèdent à un nouveau statut.

Sur base des objectifs spécifiques de ce travail, je vois que mon objectif général qui cherchait à ***explorer les conditions de vie des femmes burundaises qui migrent vers Oman depuis leur départ jusqu'à leur réintégration dans les familles d'origines*** est atteint. Suite à la complexité du sujet de recherche, le travail peut contenir des imperfections, raisons pour laquelle je suis ouvert à toutes critiques et à l'apport qui l'améliorerait.

Toutefois, ce travail de recherche n'a pas tout dégagé, c'est parce qu'il a connu des limites:

- L'étendue de la zone de recherche à parcourir était plus vaste,
- Les moyens financiers pour se déplacer n'étaient pas suffisants,
- La disponibilité des migrantes pour les rencontrer à leur domicile comme convenu n'était pas assurée,
- Certaines interviewées ne donnaient pas toutes informations de peur que je sois un policier ou bien un membre du SNR,
- En fin, la documentation a été si difficile, car il n'y avait pas de rapports ou d'enquêtes déjà réalisés sur la migration féminine vers l'extérieur du pays.
- Les informations de la part des ONGs qui travaillent dans le cadre de la migration féminine ont été tellement inexistantes.

Recommandations

La migration externe de travail des femmes est au centre des préoccupations de développement tant les enjeux politiques, économiques et sociales sont importants aussi bien que dans les zones de départ et que dans les zones d'arrivée. Ces enjeux nécessitent une mobilisation permanente et

continue de l'Etat Burundais, et ses partenaires qui doivent adopter de nouvelles stratégies pour une meilleure gestion des flux migratoires féminins qui se sont considérablement élevés au cours de ces dernières années. Au regard des résultats, nous formulons les recommandations suivantes :

- Renforcer la politique de coopération bilatérale incluant le transfert de main-d'œuvre, ceci pour protéger les migrantes contre des difficultés qu'elles peuvent rencontrer au moment de leur voyage, de l'insertion et de leur réintégration.
- Organiser des séances de sensibilisation à la population sur l'utilité de la migration officielle et sur les inconvénients de la migration non officielle.
- Améliorer les conditions économiques et sociales des femmes afin de minimiser les facteurs qui les contraignent à quitter les lieux de résidences habituelles à la recherche des meilleures conditions de vie.
- Organiser des formations adéquates afin de donner à ces femmes des capacités qui pourraient les aider à s'auto-employer ou à trouver des emplois décents.
- Elaborer une politique nationale de migration pour la maitrise et la gestion des flux migratoires au Burundi, ceci pour une meilleure planification du développement. Elle aurait pour objectif de minimiser les effets négatifs inhérents à la migration externe de travail des femmes à savoir : la prostitution, le désordre urbain et les emplois au rabais.
- Réaliser des enquêtes d'envergure nationale sur la migration féminine au Burundi afin de mieux cerner ce phénomène et ses enjeux sur le développement.

Au terme de ce travail de recherche, je ne peux pas prétendre avoir réalisé cette étude de manière la plus exhaustive, comme l'aurait fait un chercheur chevronné. Je connais mes limites, je ne suis qu'au point de me familiariser avec la recherche scientifique. En ce qui me concerne, j'ai exploré les conditions de vie des femmes migrantes vers Oman. Cet angle d'analyse a retenu mon attention du fait qu'aujourd'hui au Burundi je constate une accélération grandissante des femmes qui migrent vers les pays arabes. Je termine alors mon travail en interpellant les autres chercheurs intéressés à faire une recherche pour me compléter, si possible élargir le sujet notamment sur une étude comparative des conditions de vie des émigrées et les non migrantes, étudier les impacts des fonds envoyés par les migrantes au sein des ménages et le rôle des rapports de genre dans les décisions migratoires.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. SOURCES ORALES : LES PERSONNES CONTACTES LORS DE L'ENQUETE

CAS	NOMS FICTIFS	SEXE	AGE	SUJETS D'ENQUETE	DATE	LIEU D'ENQUETE (quartier)
1	KASO	F	37 ans	1. De votre point de vue, qu'est-ce qui vous a poussé à quitter la campagne vers la ville ? 2. Quelle est l'activité actuelle génératrice de revenu à son retour. 3. Comment les revenus tirés des activités ont-ils contribué au développement socio-économique des familles ? 4. Comment est votre appréciation sur la vie dans le pays destinataire ?	Samedi Le 6 /11/2021	Bukiransazi
2	NDUCO	F	25 ans	1. De votre point de vue, qu'est-ce qui vous a profondément pousse à aller travailler à Oman ? 2. comment vos activités	Vendredi Le 12/11/2021	Gituro

				journalières étaient-elles organisées ?		
3	MANE	F	32 ans	1. quelles sont les origines du divorce ? 2. comment avez-vous intériorisé l'idée de migrer vers Oman ?	Mardi Le 16/11/2021	Mirango I
4	NTA	F	28 ans	1. De votre point de vue, qu'est-ce qui vous a profondément pousse à aller travailler à Oman? 2. quelles sont vos activités d'avant le départ vers Oman ? 3. comment est votre appréciation sur la vie pendant le trajet ? 4. comment trouvez- vous les frais des documents et du voyage ?	Samedi Le 20/12/2021	Muyaga
5	MUHA	F	32 ans	1. comment appréciez-vous votre vie au milieu de séjour à l'étranger ? 2. comment vous vous comportez face à la diversité culturelle ? 3. comment procédez-	Vendredi Le 17/12/2021	Bukiransazi

				vous à l'envoi des fonds dans les familles ?		
6	BIDO	F	30 ans	1. comment sont-elles les conditions de vie des familles avant de partir à Oman ? 2. Qu'est-ce qui a poussé de partir à Oman a la recherche du travail ? 3. Quelles sont les raisons avancées par ton mari face au départ vers Oman ? 4. comment trouvez- vous les frais des documents et du voyage ? 5. comment avez-vous été accueilli dans la famille d'origine ?	Mercredi Le 22/12/2021	Mirango II
7	NDISO	F	25 ans	1. quelle est votre activité quotidienne avant de partir ? 2. Comment elle avait parvenu à abandonner le travail 3. Comment est procédé le recrutement ? 4. Comment était la vie des migrantes dans les	Jeudi Le 13/1/2022	Gatunguru

				pays de transit ?		
8	NIJO	F	29 ans	1. Comment sont les conditions de vie dans les ménages avant de partir 2. Comment avez-vous été accueilli dans la famille au moment de retour ? 3. Qu'est-ce qui vous a poussé de retourner au pays natal ? 4. Comment est les conditions vie des femmes migrantes sans travail à Oman ?	Mardi Le 18/1/2022	Cibitoke
9	NDA	F	38 ans	1. Quelles sont les activités d'avant le départ à Oman ? 2. Comment sont-ils les relations au foyer ? 3. Comment est –elle parvenue à migrer vers Oman ? 4. Comment sont les conditions de vie des familles des migrantes ?	Vendredi Le 21/1/2022	Bubanza
10	BARE	F	39 ans	1. Quels sont Les problèmes avez-vous	Jeudi Le 27/1/2022	Nyabagere

				rencontrées lors de votre séjour à l'étranger ? 2. De votre point de vue, avez-vous l'envie de retourner à Oman ? 3. Quelle est votre activité actuelle ?		

B. DOCUMENTS ECRITS

OUVRAGES GENERAUX

1. Alouane Y., (1983). *L'émigration maghrébine en France*, Mont plaisir, office de publications Universitaires, Tunis.
2. Amin S., (1972). *Le phénomène migratoire dans l'Afrique de l'Ouest contemporain*, *les migrants en Afrique de l'Ouest*, les travaux présentés et discutés, onzième séminaire Africain International, Dakar.
3. Bacamugwanko L., (1981). *Les migrations interrégionales, leurs ampleurs et leurs incidences au Burundi*, Bujumbura, Université du Burundi.
4. Bacanamwo C., (1989). *L'évolution vers l'émancipation de la femme burundaise 1976-1988*, Bujumbura.
5. Beaud S. et Weber F., (2008). *Guide de l'enquête de terrain*, édition de la découverte Paris.
6. Blanchet A. et Gotman A., (1992). *L'enquête et ses méthodes* : l'entretien, Nathan, Paris.
7. Boudon R., (1969). *Les méthodes en sociologie*.1ère édition, PUF, Paris.
8. Boudon. R et Bourricaud. F., (1982). *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF, Paris.
9. Castle M. et Miller J., (1998). *The age of migration: international population movements in the modern world*, New York, Guilford Press.
10. Commission Nationale pour les Etudes et les Recherches Interethniques (1976). *Les travailleurs étrangers en Europe occidentale*, UNESCO, Mouton, La Haye, Paris.
11. Dollot L., (1964.). *Les migrations humaines*, Boulevard Saint –Germain, PUF, Paris.
12. Emanuela A., (2020). Obstacles et leviers à l'intégration des femmes réfugiées à Genève. Analyse à partir d'un stage à l'Hospice général (Unité actions intégration), Genève.
13. Gherghel A.et Christine M., (2013). *La théorie du parcours de vie*. PUL.
14. Henri M., (1975). *Eléments de sociologie*, Librairie Armand collin, Paris.
15. Higonnet A, (1992). « Femmes, images et représentations », Françoise Thébaud éd., *Histoire des femmes*, vol. 5 : *Le XX^e siècle*, Paris, Plon, p. 315-371
16. ISTEEBU, (2022). *Enquêté intégrée sur les conditions de vie des ménages au Burundi 2019-2020*. Bujumbura.

17. Lapper, R., (2007). Globalization's exiles keep the home fires burning, *financial Times*, London first edition, August 28.
18. Max D., (1976). *Géographie humaine*, Armand colin, Paris.
19. Muchielli R., (1975). *Le questionnaire d'enquête psychosociale*, Paris.
20. Nkurikiye S., (1987). *Impact des mouvements migratoires sur le développement socio-économique* : cas de la commune Bugabira, Bujumbura, Université du Burundi.
21. Nouari O., (2015). Les télévisions francophones et l'image des femmes immigrées, Université Libre de Bruxelles.
22. OCDE, (2005). *Migration, transferts de fonds et développement.* Paris.
23. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (ONU), (1985). Femmes au pays. *Effet de la migration sur les femmes dans les cultures méditerranéennes,* Belgique, UNESCO. Imprimairie Vanmelle Gand.
24. Paile P. et Muchielli A., (2005). *L'Analyse Qualitative en Sciences Humaines et Sociales,*. Armand Colin, Paris.
25. *Petit Larousse en couleur*, Paris, CEDEX, 1986.
26. Raymond D., (1968). *De la savane à la ville* (essai sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région), Aubier Montaigne.
27. Rea A. et Tripier M., (2008). *Sociologie de l'immigration*, édition de découverte, Paris.
28. Simmons A., (1987). *Evolution sociales et migrations internes en Afrique*, CRDI, Ottawa.
29. Simon G., (1995). *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Presses Universitaires de France, 1ère édition, boulevard Saint-Germain.
30. Sindiho A., (1989). *Les migrations saisonnières de la main d'œuvre de l'ancien territoire de Bururi vers le Tanganyika Territorry en période coloniale 1920-1960,* Bujumbura, Université du Burundi.
31. Thomas E., (2008). *Dynamique de l'émigration extracontinentale des jeunes Guinéen-nes.* Mémoire de licence, Université de Neuchâtel, Institut de Géographie.
32. Veschambre, (2018). Traces et mémoires urbains : *enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition,* PUF, Paris.
33. Vidrovitch C.C., (1994). *Les Africaines*. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX-au XXème siècle, Desjonquères, 291, Paris.

34. World Bank, (2006). *Economic Implications of Remittances*, (Global Economic Prospects).Washington D.C., World Bank, 157 p.

ARTICLES

1. Borjas G., (1989). "Economic theory and international migration", *International Migration Review*, 23(3), 457-485.
2. Burawoy M., (1976). The function and reproduction of migrant labour: Comparative material from Southern Africa and the United States », *American Journal of Sociology, 82*(5), 1031-1042 (version française dans Piché, 2013, chapitre 7).
3. Christian H. E., et Maelan L. G. (2010). Impact des envois des fonds des migrants sur les inégalités de revenue dans les pays en développement, *presses de sciences po, 61*(6), 1051-1074. DOI 10.3917/RECO.606.1051.
4. De Haas H., (2010). Migration and development: A theoretical perspective », *International Migration Review*, *44*(1), 227-264.
5. Fatou Diop S., (2018). *La méthode ethnographique*, in Françoise Chevalier et alii, 140-157.
6. Gugler J.et Ludwar E.G., (1992). Plusieurs chemins mènent les femmes en ville en Afrique sub-saharienne, *cahier« Afrique noire »,* 13, 27-37, l'Harmattan, Paris.
7. Kathrin Z., (2011). Comment des migrantes s'approprient l'espace social centre d'information et d'études sur les migrations internationales 1 (133) ,111- 125.
8. Krissman F., (2005). « Sin coyote ni patrón: Why the « migrant network » fails to explain international migration? », *International Migration Review*, *39*(1), 4-44.
9. Lee E., (1966). A theory of migration, *Demography, 3*(48), 47-56.
10. Mabogunje A., (1970). Systems approach to a theory of rural-urban migration, *Geographical Analysis*, *2*(1), 1-18 (version française dans Piché, 2013, chapitre 6).
11. Massey D., (1988). Economic Development and International Migration in Comparative Perspective, *Population and Development Review*, *14*(3), 383-413.
12. Massey D.S et al. (1993), Theories of International Migration: A review and Appraisal», *Population and development review*, *19*(3), 431-466.
13. Mimche H. et collab. (2009). Migrations féminines et histoire africaine *: pratiques d'hier, réalité d'aujourd'hui,* Communication présentée à la conférence organisée par le CODESRIA, 18-20 octobre 2009, Nairobi, Kenya.
14. Paillet P., (1975). L'intégration des rapatriés d'Algérie en France, In population, 30ème, no 2.

15. Piche v., (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs *Institut national d'études démographiques .1*(68), 153 -178.
16. Piguet E. (2013). Les théories des migrations: synthèse de la prise de décision individuelle, *Revue européenne des migrations internationales*, *migration de retour et de rapatriement*, *29*(3), 1-22, Poitiers. Université de Poitiers.
17. Portes A., (1998). Social capital: its origins and applications in modern sociology, *Annual review of sociology*, 24, 1-24.
18. Sassen S., (1988). The rise of global cities and the new labor demand », *in* Sassen S., *The Mobility of Labor and Capital*, chapitre 5, 126-170 (version française dans Piché, 2013, chapitre 8).
19. Sjaastad L. A., (1962). The costs and returns of human migration. *Journal of Political Economy, 70*(5), partie 2, 80-93 (version française dans Piché, 2013, chapitre 3).
20. Skeldon R.., (2002). Trafficking: A perspective from Asia, *International Migration, 38*(3), 7-30. Chapitre 10).
21. Tienda M., Booth K., (1991). Gender, migration and social change. *International Sociology, 6*(1), 51-72.
22. Todaro M.P. (1969). A model of labor migration and urban unemployment in less-developed countries, *American Economic Review, 1*(5), 38-148.

LIENS INTERNET

1. Fourn E. et Kombieni H., (2015). Migration et femmes au Benin : *analyse de quelques déterminants »*, Sciences Humaines, numéro 1, consulté le 23/11/2021.
2. Guillaumont. P., (1971). L'absorption de capital, Cujas, index (Collection, Problème de dex), https://excerpts.numilog.com/books/9782130776505.pdf consulté le 8/6/2021
3. INSEE, (18 octobre 2021). Définition : le niveau de vie. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/niveau-de-vie.htm consulte le 28/4/2022:
4. Malewska-Peyre, H., (1993). L'identité négative chez les jeunes immigrés. *Sentimentale au Québec, 18*(1), 109–123. https://doi.org/10.7202/032250ar.

5. Mimche, H.et collab. (2005). *La Féminisation des Migrations Clandestines en Afrique Noire*, communication présentée au colloque « Mobilités au Féminin » Tanger, Maroc, 22p. http://rajfire.free.fr/IMG/pdf/feminisation_migrations_afrique.pdf
6. Morokvasic M., (1984). Birds of passage are also women, *International Migration Review*, 37, 886-907. https://www.researchgate.net/publication/325890671.
7. Mustapha H., (2022). Les migrations de femmes sont-elles différentes de celles des hommes ?, Paris. Palais de la porte dorée. https://www.histoire-immigration.fr/les-migrations/les-migrations-de-femmes-sont-elles-differentes-de-celles-des-hommes, consulte le 30 janvier 2023.
8. Niandou T., (2015). L'approche « réseaux » dans les études migratoires. un cas d'étude des trajectoires scolaires des étudiants Maliens en France et au Maroc. *e-Migrinter* [En ligne], 13, mis en ligne le, consulté le 30 mars 2021. URL : DOI : https://doi.org/10.4000/e-migrinter. p549
9. Olivier J.P.et de Sardan., (1995). La politique du terrain sur la production des données en anthropologie, 71-109. Document disponible en ligne sur http://enquête.revues.org/263 consulté le 16/8/2021 à16h00
10. Robin H., (2023). Les croyances religieuses à Oman, https://fr.ripleybelieves.com/religious-beliefs-in-oman-4273

ANNEXES

Annexe 1 : GUIDE D'ENTRETIEN EN FRANÇAIS PUIS TRADUCTION EN KIRUNDI

Bonjour, je m'appelle BIGIRIMANA Félix, étudiant à l'Université du Burundi (UB) en Master de socio anthropologie. D'habitude avant de terminer les études du deuxième cycle à l'Université, je dois présenter un travail de fin d'études pour mettre en exergue ma formation acquise en classe. C'est dans cette perspective que j'ai voulu mener une étude sur un sujet intitulé *« analyse socio-anthropologique des conditions de vie des femmes burundaises migrantes vers Oman de 2016-2020»*.

C'est pourquoi, je me dirige vers vous pour cueillir des informations sur ce sujet. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, ce qui m'intéresse c'est la façon dont vous voyez les choses. Si vous me permettez, je souhaiterais enregistrer votre conversation afin de suivre attentivement vos propos. Ce serait plus facile pour moi que de devoir prendre des notes. Je m'engage à ne pas divulguer les propos donnés, je vous promets la discrétion. Exprimez-vous donc librement et aisément, rien ne sera divulgué au public. Même mes professeurs, promoteurs de ce travail auront accès à l'entretien qui sera de toute façon rendu anonyme ce qui signifie que votre nom ne figurera nulle part. Je vous remercie beaucoup.

Annexe 2 : IKIYAGO

Mwaramutse neza, ku mazina nitwa BIGIRIMANA Félix, nkaba ndi umunyeshure wo muri kaminuza y'Uburundi, mu gice ca kabiri mu bijanye no kunonosora ivyo imibereho y'abantu. Nk'uko bisanzwe, imbere yo kurangiza ivyigwa vy'igice ca kabiri muri kaminuza ntegerezwa kwerekana kandi nkasigura igikorwa mba narakoze kubijanye n'ivyo tuba twarakurikiranye. Jewe rero natoye gukorera kubijanye : « *Umwihwezo kubijanye n'imibereho y'abakenyezi bari mu bihe vy'ubwimukira. Tukaba twafatiye ku bagore bava mu miryango yabo bakaja mu gihugu ca Omani kuva mu mwaka wa 2016 gushika mu mwaka wa 2020 ».*

Nico gituma naciye nza kuri mwebwe kuko nizigiye ko mubiziko vyishi. Mu vyo tuyaga vyose ntanyishu mbi canke nziza turondera, ikituraje ishinga ni uko mubibona, ni ukuvuga ingene mubona ubuzima bwabo bagore baja muri Omani. Hamwe mwonkundira, nofata amajwi yiki kiyago kugira nshobore gukurikirana neza ico mubivugako. Vyonyorohera kurusha hako nofata umwanya nandika ivyo muvuga. Niyemeje kugira ibanga ivyo tuyaga vyose. Abigisha banje bonyene bankurikirana nibo bazomenya ivyo twayaze, bisigura ko ata muntu n'umwe azomenya izina ry'uwo twayaze. Mwisanzure rero mu kuvuga, muraheze munyishure ivyo ndababajije ataco mwisigarije. Murakoze.

Questions à poser	Ibibazotwisunga
1. questions en rapports avec les caractéristiques et facteurs déterminants des migrantes ❖ **Identification de l'enquêté** ➢ Nom et prénom ➢ Age ➢ Quel est votre Résidence d'origine ? • quartier • avenue • numéro ➢ quel est votre niveau de formation : • université ?	**1. Ibibazo bijanye n'ibiranga abo bimukira hamwe n'ibituma biyumvira kuja muri Omani.** ❖ **Umwidondoro** ➢ Izina n'amatazirano ➢ Imyaka y'amavuko Muba he ? • Karitiye • Ibarabara • Nimero z'urupangu ➢ Mbega wize amashure ayahe : • Kaminuza ?

• Secondaire ? • Primaire ? • Sans niveau de formation ? ➢ Quel est votre état matrimonial : • Mariée ? • Divorcée ? • Veuve ? • Mère célibataire ? ➢ Comment est-il votre lieu de destination ? ➢ Quelle est votre obédience religieuse?	• Amashure yisumbuye ? • Amashure mato ? • Nta mashure wize ? ➢ Mbega uri mu mugwi w'abagore abahe : • Urubatse ? • Warahukanye ? • Uri umupfakazi ? • Wavyaye ishushu ? ➢ Mbega iyo mwagiye hameze gute? ➢ Mbega mu sengera mw'isengero iyihe?

2. Questions sur le cadre de vie des femmes migrantes avant de partir à l'étranger • Quel est le type de vie de votre foyer? • Quelle est l'activité de votre époux ? • Quelles sont les tâches de l'épouse ? • J'aimerais savoir comment sont vos préparatifs pour votre voyage vers Oman ? • Comment est procédé le recrutement de ces femmes ? • Comment sont-ils les relations au	**2. Ibibazo bijanye n'imigenderanire y'abimukira mu miryango yabo imbere y'uko bafata urugendo** • Mbega ubuzima bw'umuryango bwifashe gute? • Mega serugo akora akazi gaki? • Mbega inarugo akora ibikorwa nyabaki? • Vy'ukuri ndashaka kumenya ingene mwitegura mugomba kuja muri Omani. • Mbega mu kurondera abo bagore

foyer ? • De votre point de vue qu'est-ce qui vous a profondément poussé à aller travailler en Oman ? **3. Questions sur la Vie relationnelle des migrantes pendant le voyage et leur intégration dans le milieu de séjour** • Comment vous vous déplacez ? • Qui vous aide pendant la trajectoire ? • Quels sont les problèmes que vous avez rencontrés pendant le voyage ? • Comment vous avez été accueilli dans le pays destinataire ? • Comment vos activités journalières étaient organisées ? • Quels sont les problèmes avez-vous avez rencontrés lors de votre séjour à l'étranger ? • Comment vous vous comportez face à la diversité culturelle ? • comment procédez-vous à l'envoie des fonds ? • est-ce que les moyens d'envoi de l'argent sont-ils fiables pour vous ? • quels sont les problèmes liés à l'envoie de ces fonds ?	babigenza gute? • Mbega imigenderanire mu urugo yifashe gute? • Bivanye n'uko mubibona, ni iyihe mvo nyamukuru yatumye mugenda guca amafaranga mu gihugu ca Omani? **3. Ibibazo bijanye n'imigenderanire yabo mu gihe c'urugendo hamwe n'ingene bashoboye kuba muri Omani**. • Mbega mwiyunguruza gute? • Ni bande babafasha muri urwo rugendo? • Ni izihe ntambamyi muhura muri ukwo kwiyunguruza? • Mbega mwakiriwe gute mugishika? • Mbega ibikorwa vya buri musi vyari bitunganije gute? • Kubwawe ni izihe ntambamyi mwahura mu gihe mwari muri Omani? • Mbega ni iyihe nyifato mwagaragaza mu gihe mwari mu gihugu kirimwo abo mudasangiye imico n'imigenzo? • Mbega mubigenza gute mu kurungikira amafaranga imiryango yanyu? • Ku bwanyu, mubona uburyo

4. Questions pour comprendre la réintégration des migrantes dans le pays d'origine : • Comment avez-vous été accueilli dans la famille ? • Comment as-tu trouvé la structure familiale à votre retour ? • Comment l'entourage a-t-il considéré votre retour ? • Comment sont les relations avec votre époux? • Quelle est votre actuelle activité génératrice de revenu ? • Comment les fonds envoyés ont-ils contribué au développement socio-économique des familles ?	muyarungikamwo mubwizeye neza cane? • Ni izihe ntambamyi muhura muri iryo rungika ry'amafaranga? **4. Ibibazo bidufasha gutahura ibijanye n'ukuntu abimukira basubira mu miryango :** • Mbega mwakiriwe gute mushitse mu miryango • Mbega mwasanze umuryango wifashe gute? • Mu gihe musubiye mu gihugu canyu ikibano ca vyakiriye gute? • Mbega imigenderanire hagati yawe n'umugabo wawe imeze gute? • Mbega inyuma yo kwakirwa mu miryango ni ibihe bikorwa musigaye mukora? • Ni gute amafaranga arungikwa yafashije mw'iterambere ry'ingo?